

Conseil scientifique de l'ENS

14 février 2023

Projet de procès-verbal

Membres nommés présents :

Jean JOUZEL, Président du conseil scientifique, Directeur émérite au CEA Annabel DESGRÉES du LOÛ, Directrice de recherche, Institut de recherche pour le développement. Saadi LAHLOU, Directeur, Institut d'études avancées de Paris
Emmanuel TRIZAC, Directeur du LPTMS, Université de Paris Sud
Justine LACROIX, Professeure de théorie politique, Université libre de Bruxelles (Belgique)
Pierre-Michel MENDER, Professeur au Collège de France, Chaire de sociologie du travail créateur
Anne-Marie TURCAN-VERKERK, Directrice d'études à l'EPHE

Membres nommés absents - procurations :

Anne EPHRUSSI, Professeure de biologie moléculaire, Heidelberg (Allemagne)
Elisabeth GASSIAT, Professeure de mathématiques, Université de Paris Sud

Membres élus présents :

Représentant des professeurs et assimilés :

Johanna SIMÉANT-GERMANOS, Professeure des universités

Représentants des autres enseignants et personnels :

Sergii RUDIUK, Chargé de recherche, École normale supérieure, Département de chimie

Représentant des ingénieurs d'études et ingénieurs de recherche :

Pascale ARAUZ AUBRUN, ITRF, École normale supérieure, Bibliothèque de lettres

Représentant des normaliens élèves :

Rodrigue FRIAUD, Élève normalien

Représentants des normaliens étudiants et étudiants mastériens :

Johanne LEBRUN-THAURONT, Étudiante normalienne
Antonin REITZ, Étudiant normalien

Membres élus absents - procurations :

Bernard PLAÇAIS, Professeur des universités

Membres de droit :

Frédéric WORMS, Directeur
Anne CHRISTOPHE, Directrice adjointe Sciences
Valérie THEIS, Directrice adjointe Lettres
Igor GROUDIEV, Directeur de la bibliothèque Ulm-Jourdan
Clotilde POLICAR, Directrice des études Sciences

Invités permanents :

Myriam FADEL, Directrice générale des services
Dorothée BUTIGIEG, Directrice de la vie étudiante
Cédric GUILLERME, Directeur des relations internationales
Stéphanie TROUFFLARD, Cheffe de cabinet
Emmanuel BASSET, Délégué à la stratégie et au développement

Invités sur des points spécifiques :

Emmanuel DIDIER, Directeur de l'Institut Santé numérique en Société (ISNS)

Amaury LAMBERT, Professeur, Département de biologie

Dylan COLAS, Chargé de mission DimENSion durable

ORDRE DU JOUR

Introduction du président du conseil scientifique	4
Introduction du directeur.....	4
Approbation du procès-verbal du conseil scientifique du 25 novembre 2022.....	5
I. Recherche et formation	6
1. Conseil scientifique international lettres et sciences sociales.....	6
2. Décharges et congés pour recherche pour MCF.....	15
3. Point sur l'appel pour les actions incitatives 2023.....	19
4. Présentation d'une activité de recherche et formation : Institut Santé numérique en Société.....	21
II. Actualités de l'université PSL.....	26
1. Point informations diverses formation-recherche.....	26
Points divers.....	27
1. Formations VSS (violences sexistes et sexuelles) : premier bilan.....	27
2. Projet de master autour des changements globaux et des transitions.....	30
3. DimENSion durable : suites de la journée École durable.....	35
4. Relations internationales : le programme « Suds » – point d'étape.....	38
5. Point Fondation.....	39
IV. Questions diverses	42

La séance est ouverte à 9 h 04.

Introduction du président du conseil scientifique

Jean JOUZEL souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil scientifique : Annabel DESGRÉES du LOÛ et Felwine SARR, qui n'a pu être présent à cette séance.

Annabel DESGRÉES du LOÛ indique qu'elle est entrée à l'ENS en biologie moléculaire, qu'elle a quittée après trois ans pour suivre un master de l'Agro et de Paris XI en génétique des populations, avant une thèse en démographie. Elle est aujourd'hui directrice de recherche dans le domaine des sciences sociales de la santé, à l'Institut de recherche pour le développement. Elle essaie d'avoir une approche interdisciplinaire sur les questions de santé, au départ dans les pays en développement. Ses années de recherche en Afrique autour de l'épidémie de sida l'ont amenée à explorer des domaines des sciences sociales, dont les relations de genres, très structurantes des questions sexuelles.

Une fois rentrée, il y a 15 ans, Annabel DESGRÉES du LOÛ s'est orientée vers le sujet de la santé des migrants, le sida touchant largement la communauté africaine en France. Cela l'a conduite à travailler de plus en plus avec des associations et à faire de la recherche communautaire. Ce parcours l'a amenée à collaborer avec Jean-François DELFRAISSY, qui l'a invitée à rejoindre le Comité consultatif national d'éthique, où elle a rencontré Frédéric WORMS.

Jean JOUZEL souligne que de nombreuses activités ont été menées entre les séances du conseil scientifique, dont la journée du développement durable organisée récemment. Il invite l'ensemble des membres à considérer les possibilités de s'impliquer dans la vie de l'École un peu plus que par la simple participation à l'instance.

Introduction du directeur

Frédéric WORMS remercie à nouveau Jean JOUZEL de sa présidence. Il adresse également ses remerciements aux nouveaux membres. Felwine SARR n'a pu venir en France pour son premier conseil et, se trouvant aux États-Unis, n'a pu se connecter en visioconférence en raison du décalage horaire. Économiste, philosophe et artiste sénégalais, il exerce à l'université de Duke en Caroline du Nord. Il est l'un des acteurs majeurs de la nouvelle pensée de l'Afrique, en particulier en économie, et de l'ensemble des questions contemporaines.

Frédéric WORMS est très heureux que Felwine SARR et Annabel DESGRÉES du LOÛ rejoignent le conseil scientifique. Leur parcours incarne les deux aspects de l'École normale. Celle-ci construit des parcours individuels dans leur caractère fondamental et leur imprévisibilité, avec des tournants, tels qu'Annabel DESGRÉES du LOÛ vient de les décrire pour ce qui la concerne, qui sont aussi une des raisons fortes de sa présence dans cette instance. Il est exemplaire de passer de la biologie aux sciences sociales de la santé, avec une approche globale. Cette interdisciplinarité lui donnera un regard sur les questions dont ce conseil débat. Il en va de même, de Felwine SARR, à partir d'une compétence spécifique, notamment en économie.

Il existe ainsi un lien entre des parcours individuels, au cœur de l'École, avec le diplôme, le tutorat, l'ouverture interdisciplinaire, les changements imprévisibles, d'une part, et les grandes préoccupations globales qui incarnent l'ENS telle qu'elle est aujourd'hui, d'autre part. Il sera question ce jour de renforcer l'École normale, dans le cadre de la recherche et de la formation, avec les dispositifs, outils et moyens pour les conduire. Il s'agira aussi de savoir comment les faire répondre aux exigences disciplinaires mais aussi aux défis globaux du moment.

Il convient de souligner que le programme Suds, lancé officiellement il y a un mois, est en plein développement. L'École accueille pour quatre mois, en tant que professeur invité, Souleymane Bachir DIAGNE, professeur à Columbia et figure globale, notamment en Afrique. Il interviendra au séminaire des directeurs, interne à l'École, où les chercheurs de toutes disciplines présentent mutuellement leurs travaux. Souleymane Bachir DIAGNE y parlera de son travail sur l'universel. Le 6 mars prochain, il donnera la première séance de son cours « Les nouvelles compréhensions du monde ».

En outre, Frédéric WORMS indique que le conseil évoquera à nouveau les violences sexistes et sexuelles. Il abordera aussi la question de la participation des étudiants. Certains de leurs élus assistent aujourd'hui à leur dernière séance, leur mandat arrivant à échéance. Le conseil accueillera à sa prochaine réunion leurs successeurs, dont l'élection est en cours de finalisation. Ces élus ont soumis en questions diverses le sujet de la participation étudiante à l'École, mais surtout aux élections.

Plus largement, le conseil évoquera l'école durable, qui a fait l'objet d'une journée de l'école participative, appelée également premier parlement de l'École, sur les questions de dimension durable sous plusieurs aspects : recherche, formation, campus et débat public. La question de la participation est essentielle. Aussi Frédéric WORMS remercie les membres de la leur à ce conseil scientifique et les invite à ne pas hésiter à solliciter l'École et à participer, entre les séances, aux sujets qui leur importent, qu'ils fassent partie de groupes de travail ou pas.

Enfin, Frédéric WORMS remercie les personnes qui ont contribué à la préparation du contenu très dense de la séance de ce jour : l'équipe de direction mais aussi les services de l'École et tous les départements et chercheurs.

Jean JOUZEL confirme l'inscription en questions diverses du sujet de la participation étudiante. En l'absence d'autres demandes concernant l'ordre du jour, il propose d'entamer son examen. À cet égard, il remercie toutes les personnes qui ont contribué à la préparation du conseil scientifique et en assurent le suivi.

Frédéric WORMS propose de procéder à un tour de table, avant d'examiner le projet de procès-verbal.

Il est procédé à un tour de table.

Approbation du procès-verbal du conseil scientifique du 25 novembre 2022

Jean JOUZEL s'enquiert d'éventuelles remarques sur le procès-verbal.

Johanna SIMÉANT-GERMANOS indique qu'il convient de remplacer le mot « ethnologie » par « sociologie » dans l'intervention sur les grandes partitions historiques des disciplines.

Rodrigue FRIAUD signale en page 18 que la date mentionnée au 2^e paragraphe est le 12 février 2021, et non 2022. Par ailleurs, il propose de remplacer le début de phrase « *Il suffit de se donner le temps...* » par « *Il suffit de consigner le temps depuis le début de la session comme variable explicative pour établir des statistiques...* ».

Frédéric WORMS demande que toutes les modifications proposées soient transmises au secrétariat.

Jean JOUZEL propose d'approuver le projet de procès-verbal, sous réserve de ces corrections.

Le procès-verbal du Conseil scientifique du 25 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

I. Recherche et formation

1. Conseil scientifique international lettres et sciences sociales

Valérie THEIS estime particulièrement intéressant de faire un retour sur le conseil scientifique international lettres et sciences sociales de l'École (CSILSS-ENS) avec 8 mois de délai, car cela donnera l'occasion de constater que l'action du CODIR s'est étroitement appuyée sur les conclusions de la mission qu'il a menée en juin dernier. Un certain nombre de dispositifs est déjà ou sera déployé pour répondre aux recommandations de ce conseil. La visite s'est déroulée du 23 au 25 juin 2022 et a supposé un investissement important pour les 13 collègues de 8 pays différents qui s'y sont impliqués. Ils ont été choisis par les départements de l'école Lettres. Quatre d'entre eux, dont le président Jean KHALFA, avaient participé à la première mission du CSILSS, organisée en 2017 et qui avait donné lieu à un rapport assez critique vis-à-vis de l'École. Ainsi, ses membres ont pu mesurer l'ampleur des changements advenus entre 2017 et 2022.

En prévision de la visite, les départements et les services ont élaboré un rapport de 226 pages, coordonné par le pôle ressources Lettres. Il a été envoyé très en amont, la date de la mission, prévue initialement en janvier, ayant été reportée en juin en raison de la crise Covid. Par ailleurs, les membres du conseil ont eu un accès complet à l'intranet de l'École pour apprendre à mieux la connaître.

Avant et pendant cette visite, les départements de l'école Lettres, le pôle ressources, une grande partie des services de l'ENS, des membres de son CODIR et de celui de PSL et des étudiants se sont mobilisés. Valérie THEIS saisit cette occasion pour remercier très chaleureusement tous et toutes pour le travail considérable réalisé.

Lors de la remise du rapport au mois de novembre, les directeurs de département ont tous souligné la qualité de l'écoute de la part des membres du conseil scientifique international. La durée de la visite a donné un sentiment de travail approfondi. La fois précédente, les collègues avaient eu l'impression que les spécificités de l'École n'avaient pas toujours été prises en compte, mais cela n'a pas été le cas en l'occurrence. Les forces et faiblesses signalées leur ont donc semblé très pertinentes.

Le temps passé depuis la visite permet aussi de constater que le paysage global dans lequel l'école Lettres inscrit son activité a changé. En effet, l'une des critiques fortes, mentionnée à plusieurs reprises dans le rapport, portait sur le fait que le développement de PSL risquait de mettre en péril des partenariats particulièrement stratégiques pour les SHS, en particulier avec l'EHESS. Or sur la base d'un bilan général des partenariats avec des établissements extérieurs mené au sein de l'université PSL, la décision a été prise de privilégier précisément celui établi avec l'École des hautes études en sciences sociales, qu'elle renforcera dans les années qui viennent, en confirmant le souhait de maintenir les masters co-accrédités avec cet établissement.

Valérie THEIS présente les lignes directrices du rapport sur la recherche, la formation et la vie étudiante, et les services de l'École.

La recherche

L'excellence des recherches a été soulignée, de même que le tournant pris pour s'investir dans des domaines innovants, tels que les humanités numériques. Ce n'était pas le cas en 2017, ce qui avait été reproché à l'ENS. Le conseil a aussi validé la stratégie générale consistant à privilégier le développement de projets de recherche interdisciplinaires, aussi bien au sein d'unités de recherche, comme la République des savoirs ou le laboratoire SACRe, qu'au sein de l'EUR Translitterae ou de nouveaux centres qui se sont développés autour de problématiques spécifiques telles que l'environnement (CERES).

Le conseil a cependant souligné que si les projets menés en SHS étaient toujours de haut niveau, ils étaient insuffisamment nombreux en comparaison avec l'école Sciences, en raison notamment de la petite taille des départements et de la surcharge de travail des enseignants-chercheurs, dont un grand nombre enseigne au-delà du service statutaire et cumule cette charge avec des responsabilités collectives. Il met également en avant la trop faible visibilité de ces recherches. Il a notamment relevé que certains collègues considéraient qu'ils faisaient leur enseignement à l'ENS, mais leurs recherches au CNRS, ce qui minimise la place de l'École. Enfin, il a identifié la très faible part des publications en anglais.

À cet égard, les préconisations du conseil visent à :

- diminuer les charges de cours des enseignants-chercheurs et s'efforcer de réduire la part de la préparation de l'agrégation au sein des enseignements ;
- accroître le nombre de dépôts de projets ANR-ERC ;
- augmenter les publications en anglais ;
- défendre les partenariats extérieurs les plus importants pour l'ENS ;
- développer la visibilité internationale des recherches menées à l'ENS.

Pour atteindre ces objectifs, il recommande :

- la mise en place de congés pour recherche réguliers et automatiques, avec une fréquence entre 2 et 6 ans, comme souvent à l'étranger ;
- le recours plus régulier à des vacataires pour éviter que les enseignants-chercheurs fassent des cours d'agrégation sur des domaines dont ils ne sont pas spécialistes ;
- le recrutement de davantage d'enseignants-chercheurs, en privilégiant son internationalisation, ce qui augmentera automatiquement les publications en anglais ;
- un soutien spécifique pour accompagner le passage à des publications en anglais des enseignants-chercheurs francophones, qui peuvent écrire dans cette langue mais ont besoin d'une correction supplémentaire ;
- un soutien plus important de l'École et de PSL en termes de personnel de support pour le montage et la gestion des projets de recherche.

La formation et la vie étudiante

Les membres du conseil scientifique international ont souligné la très grande qualité des formations, qui a tendance à impressionner les collègues en poste à l'étranger, mais aussi la très grande complexité de leur organisation, aussi bien pour des observateurs que pour les propres étudiants de l'École, ce qui est inquiétant. Au sein de cette complexité apparaissent en bonne place les masters co-accrédités. Toutefois, le conseil scientifique défend la nécessité de les maintenir, de les renforcer et de les soutenir pour améliorer leur fonctionnement.

Le principal point fort de l'école Lettres reste l'encadrement très individualisé des étudiants, qui passe par le tutorat, et la liberté qui leur est laissée d'élaborer un parcours de formation par la recherche, adapté à leurs recherches. Cette liberté est désormais bien encadrée par le diplôme de l'École. Toutefois, les membres du conseil ont souligné que certains étudiants étaient encore un peu perdus face aux différentes exigences en la matière.

L'augmentation du nombre d'étudiants et de cours à assumer du fait du développement des masters a encore accru la charge de travail des enseignants-chercheurs, au détriment de leur implication dans la recherche. Si nombre d'entre eux défendent l'importance de l'enseignement, qui sert aussi à mettre à l'épreuve leurs hypothèses de travail et à explorer la bibliographie récente, tous se plaignent de l'insuffisance ou de l'absence d'un soutien administratif suffisant pour accompagner le développement des masters et l'augmentation du nombre de doctorants. Du fait de ces observations sur le terrain, le conseil scientifique international considère que PSL doit considérablement développer ses forces dans ce domaine, l'université lui étant apparue comme ayant permis la création de dispositifs intéressants mais qui conduisent souvent à alourdir la charge de travail des enseignants-chercheurs au lieu de l'alléger.

Le conseil a également souligné sa difficulté à identifier les spécificités des manières d'enseigner à l'École normale supérieure par rapport à l'université. On touche peut-être ici une limite de la connaissance que certains de ses membres ont de l'enseignement universitaire français. En effet, pour nombre d'entre eux, faire cours à des petits groupes et développer des ateliers de formation par la recherche relève de la pédagogie classique dans leurs établissements. Ils ne se rendent pas nécessairement compte que la pédagogie universitaire en France passe encore massivement par le binôme cours magistraux dans de grands amphis / TD centrés, par exemple en histoire, sur des exercices de commentaire de texte et de dissertation, ce qui n'est nullement le cas à l'ENS. Aussi, il faudra fournir un effort supplémentaire la prochaine fois pour mieux mettre en valeur l'écart entre les pratiques pédagogiques de l'École et celles de l'université française.

Le conseil scientifique international a aussi mis l'accent sur l'importance de développer davantage la diversité du recrutement des étudiants. Dans cette perspective, il met en avant trois objectifs privilégiés :

- une plus grande ouverture sociale, ce qui devrait conduire à faire mieux connaître le concours normalien étudiant, qui joue un rôle très important en la matière mais qui est très insuffisamment connu ;
- une plus grande ouverture internationale, ce qui nécessiterait davantage de bourses pour la sélection internationale ;
- un effort pour s'adresser au public français de province. La mise en avant de cet objectif par les membres du conseil a un peu surpris, même si l'ENS partage complètement ce constat. Ils préconisent l'accueil ou des échanges avec les étudiants, enseignants et universités de province, selon des modalités qui ne sont pas très clairement explicitées dans le rapport. En tout cas, l'ENS ne doit pas oublier le reste de la France, dans un monde très centré sur Paris.

Le conseil scientifique international a aussi souligné l'importance du programme Suds pour développer les échanges d'étudiants et d'enseignants avec l'Afrique, même s'il a fait une observation sur le choix qui a été fait pour le premier professeur invité dans ce cadre. Néanmoins, il considère que dans l'ensemble, cela va dans le bon sens. Il convient également de renforcer, au cours de la scolarité, les échanges internationaux. Ceux-ci sont déjà très nombreux mais il manque la construction de doubles diplômes avec des établissements étrangers.

De même, le conseil insiste, dans ses préconisations, sur la nécessité de préparer les étudiants au doctorat dès la deuxième année dans l'établissement. Dans son esprit, il s'agit moins de faire des PHD-tracks que de mettre en contact de futurs doctorants et de potentiels directeurs pour leurs recherches et de faire participer les élèves plus tôt aux séminaires de recherche ou à des journées d'études. Souvent, l'École prépare les doctorants trop tard, en dernière année.

En ce qui concerne la simplification des parcours, les membres du conseil préconisent de dépasser les différents statuts pour n'en conserver qu'un seul, celui de normaliens qui, dans l'idéal,

disposeraient tous de bourses d'études. Ils estiment qu'il s'agit sans doute de leur recommandation la plus audacieuse et Valérie THEIS la trouve particulièrement intéressante.

Pour ce qui concerne la vie étudiante, la prise en compte des initiatives étudiantes par la direction a été saluée, ainsi que le travail accompli pour développer une politique de lutte et de formation pour prévenir les violences sexistes et sexuelles. Cependant, le conseil souligne qu'un effort très net reste à fournir en matière de qualité d'hébergement des étudiants. Le niveau des internats n'est pas du tout à la hauteur des ambitions, en particulier internationales, de l'École.

Services de l'École

Les changements majeurs et positifs observés dans ce domaine concernent la communication de l'École et les relations internationales. Le conseil a considéré que ces deux services s'étaient véritablement professionnalisés entre 2017 et 2022. Des progrès restent à faire en matière de communication en anglais, celle-ci n'étant toujours pas de qualité suffisante. De plus, tout le site n'est pas traduit dans cette langue. Par ailleurs, le conseil identifie des manques en matière d'intégration des besoins des départements dans les stratégies de communication de l'École. Il faudrait davantage solliciter ces derniers pour produire des contenus à destination d'un vaste public, mais aussi relier leurs sites à l'institutionnel, ce qui n'est pas le cas pour le moment.

En ce qui concerne les relations internationales, des progrès restent à faire en termes de choix stratégiques de développement des partenariats, qu'il faut poursuivre. Le conseil souligne surtout la nécessité de choisir les partenaires les plus intéressants pour l'École au lieu de se contenter de répondre à des sollicitations, venant parfois d'établissements qui ne sont pas exactement du même niveau que l'ENS ou, lorsqu'ils le sont, ne s'inscrivent pas toujours dans les orientations prioritaires de cette dernière, tant en termes de recherche que de formation. Certains établissements sont axés sur des disciplines ou sont particulièrement reconnus dans des thématiques de recherche qui ne sont pas celles de l'École. Il faudrait donc faire preuve de plus d'initiative dans la construction des partenariats.

La bibliothèque a toujours été saluée comme une ressource fondamentale pour les enseignants et les étudiants. Les changements dans ce domaine depuis 2017 sont moindres, car le niveau de service qu'elle offre était déjà très élevé. Cependant, les membres du conseil scientifique international ont insisté sur la nécessité de :

- faire de la bibliothèque un véritable coordinateur du numérique à l'École ;
- développer une réflexion plus approfondie sur la documentation numérique ;
- mettre en place la bibliothèque numérique ;
- renforcer les liens avec les services de communication et l'observatoire des humanités numériques, ce qui a déjà commencé ;
- continuer à accompagner les normaliens et les normaliennes qui se destinent aux métiers des bibliothèques. Cet aspect, très important pour les élèves, est assumé par la bibliothèque depuis très longtemps.

Les critiques les plus sévères concernant les services de l'École ont porté sur les éditions Rue d'Ulm, qualifiées de « *maillon faible à renforcer et à mettre à jour* ». Le conseil scientifique international a relevé que les ouvrages publiés étaient de qualité mais il a souligné que la maison d'édition et ses modes de fonctionnement étaient très en deçà de ce qui est observé ailleurs dans l'édition universitaire. L'ENS doit décider si elle souhaite vraiment en avoir une, ce qui impliquerait la mise en place, *a minima*, d'un nouveau mode de fonctionnement, avec un véritable comité

scientifique. Une coopération avec PSL est également suggérée comme piste possible d'évolution. Les éditions pourraient aussi participer à un effort de traduction en anglais de travaux d'auteurs francophones.

Le dernier domaine abordé par le conseil scientifique international concerne le mécénat, qui reste à développer, même si les premiers résultats de la fondation de l'ENS sont jugés très encourageants. Il faut cependant aller plus loin, en embauchant de véritables professionnels et en allant vers des dons ouverts et la capitalisation, qui devraient donner de meilleurs résultats que la multiplication de petits projets ponctuels dotés de faibles budgets, qui sont très chronophages aussi bien pour les équipes de la Fondation que pour les chercheurs et les enseignants-chercheurs qui les portent. Le conseil estime qu'il convient de :

- développer les projets génériques, des bourses doctorales, des actions pour soutenir la rénovation de l'École et les acquisitions ;
- inciter les anciens élèves à donner dès la sortie de l'École, qui pour l'instant attend trop pour établir des contacts avec ses *alumni* ;
- réfléchir à des contreparties pour les mécènes, tant matérielles (nominations de bâtiments, de salles ou de chaires, plaques) que symboliques et intellectuelles (événements) ;
- développer les occasions de contact entre l'École et les anciens, ainsi qu'entre *alumni*, organisées par l'ENS, pour leur donner la possibilité de se retrouver en son sein.

Pour conclure, Valérie THEIS met l'accent sur la très grande densité des propositions, qui dépassent d'ailleurs largement la seule école Lettres et Sciences sociales. Cet exercice de soumission à une critique constructive lui semble particulièrement utile en début de mandat d'un nouveau directeur et d'une nouvelle équipe de direction. Il a vraiment contribué à nourrir la feuille de route. Le travail de l'École dans les mois et les années qui viennent témoignera du souci de répondre au mieux aux suggestions amicales d'amélioration formulées par les membres du conseil scientifique international.

Jean JOUZEL comprend qu'il sera question de la petite critique mentionnée par Valérie THEIS dans le cadre du point sur le programme Suds. Par ailleurs, il s'enquiert des mesures prises concrètement suite à ce rapport.

Valérie THEIS précise que certaines seront annoncées dans le cadre des points suivants, s'agissant par exemple des décharges pour les jeunes enseignants-chercheurs ou des actions incitatives.

Saadi LAHLOU se dit très impressionné par le caractère détaillé et fouillé du rapport, et un peu surpris de voir qu'un conseil scientifique international est capable de donner une vision aussi normalienne. Il a quasiment eu l'impression qu'il avait été écrit de l'intérieur. Il y a trouvé des suggestions extraordinaires. S'agissant de l'international, il est nécessaire de favoriser l'interaction et la circulation, qui se heurtent à l'obstacle de la langue. Cela devrait être résolu très facilement maintenant, avec des traducteurs comme Deepl, et cela devrait être encouragé de manière systématique. Mais s'agissant de l'enseignement, la question se pose de savoir jusqu'où enseigner l'anglais.

Pour ce qui concerne la circulation des personnes, Saadi LAHLOU estime que les congés sabbatiques sont indispensables, car permettant d'aller ailleurs, de construire des réseaux et de voir d'autres choses. En outre, il juge intéressant de vérifier ce qu'il en est actuellement dans le corps enseignant et son recrutement. Le rapport pose aussi la question complexe de savoir si la stratégie internationale est conçue au niveau de l'École ou de PSL.

Saadi LAHLOU suggère également d'utiliser la formation continue comme un lieu d'expérimentation pour faire de l'international et nouer des coopérations. Cela n'aura pas un impact immédiat sur la structure d'enseignement ou de recherche de l'École, mais serait intéressant à développer pour la faire évoluer.

Enfin, Saadi LAHLOU a un avis un peu mitigé sur la demande récurrente de davantage de support administratif car sachant, par expérience, que cela va de pair avec une managérialisation de l'institution. En effet, l'augmentation du nombre d'administratifs conduit à celle des process reportés par la numérisation sur l'utilisateur final, à savoir les enseignants ou les étudiants. Il a à l'esprit une institution où le support s'est transformé en « *compliance officers* », ce qui laisse beaucoup moins de temps pour faire de la recherche et de l'enseignement que lorsque le support administratif était trois fois moindre. Aussi, il encourage à agir avec précaution dans ce domaine.

Clotilde POLICAR ignore si le fait de disposer de beaucoup plus de support permet de mener beaucoup plus d'activités. En tout cas, les enseignants-chercheurs ont aussi besoin d'un soutien renforcé du fait de l'existence de toutes ces procédures.

Saadi LAHLOU observe que cet argument selon lequel cela vient d'en haut est souvent mis en avant. En pratique, le résultat est que le support tend à produire des procédures et les académiques travaillent pour lui.

Justine LACROIX juge ce rapport extrêmement bien élaboré. Elle a été frappée par deux points qui confirment un peu son intuition, dont le premier concerne l'attractivité internationale du point de vue des étudiants. Venant d'un pays très proche, elle voit à quel point tous les professeurs et les académiques savent très bien ce qu'est l'ENS. En revanche, la visibilité auprès du grand public, des étudiants et de leur famille est quasiment nulle. Tout le monde sait ce qu'est Oxford, Harvard, ou Sciences Po Paris, mais même ses étudiants en master n'ont pas entendu parler de l'École normale supérieure.

Aussi, Justine LACROIX s'interroge sur l'opportunité d'une réflexion sur le concours international et demande pour quelle raison les francophones n'ont pas accès au concours étudiants. Plus largement, elle souhaite savoir quel concours s'adresse à qui. Il faudrait peut-être aussi envisager une politique de communication à mener dans un certain nombre d'universités. Elle a peut-être lieu mais en tout cas, elle n'est pas parvenue jusqu'à son établissement.

Les membres du conseil scientifique international insistent également sur la nécessité d'une cellule de soutien au montage de projets. La situation à l'Université libre de Bruxelles était terrible il y a 15 ans. Les chercheurs bricolaient leurs budgets et lorsqu'ils n'étaient pas bons en mathématiques, c'était une catastrophe. Ils disposent à présent d'une cellule « Europe », comprenant trois personnes, qui les aident dans les procédures pour les doctorats, les post-doctorats, la relecture des projets, etc. De plus, elles essaient d'identifier, de façon proactive, ceux qui ne cherchent pas à postuler ou celles qui pensent qu'elles ne sont pas à la hauteur. Aussi, cette piste proposée par le conseil scientifique international semble intéressante.

Pierre-Michel MENER remercie Valérie THEIS pour la restitution très claire et très utile du rapport. Il donne une vision très intéressante de l'École normale, comme sur ce qu'elle pourrait être si on la rapprochait du modèle de grande université internationale de recherche. Tout y passe, de la relation entre enseignement et recherche, dans les actes de travail des enseignants et des enseignants-chercheurs et dans la dynamique de l'enseignement par la recherche auprès des étudiants, aux aspects de modulation des services par toutes sortes de clés. Toutefois, ceux-ci ne sont pas normés dans les grandes universités internationales. Ils sont négociés en bilatérales, dans le bureau du doyen ou du chef de département.

De ce point de vue, Pierre-Michel MENER souhaiterait disposer d'un tableau clair des personnels en enseignement-recherche, identifiant les PRAG, les chercheurs CNRS avec du service à tiers de

temps comme enseignant, les enseignants maîtres de conférences ou professeurs, etc. Bien entendu, le modèle d'université internationale de recherche fait tout de suite penser à des « *research assistants* » ou des « *teaching assistants* ». Et l'esprit du rapport vise à s'interroger sur ce qu'il faudrait entreprendre pour faire évoluer l'École vers ce modèle.

Pierre-Michel MENDER pense que les suggestions sur l'unicité du statut des étudiants vont aussi dans le même sens. Il y perçoit une sorte de tentation de faire de l'École une *graduate school*, et c'est bien l'esprit de la proposition de former les étudiants au doctorat dès la deuxième année. Simplement, les grandes universités internationales de recherche disposent d'un financement des *graduates*, qui ont tous des bourses. Le projet d'unicité du statut aurait un sens dans ce cadre, mais il faudrait passer par-dessus les spécificités de l'ENS, telles que l'élève fonctionnaire.

Ces préconisations vont aussi dans le sens de la diminution de l'importance, ou de la suppression de l'agrégation. On peut tourner les leviers dans un sens ou dans un autre sur tous ces mécanismes, soit pour augmenter la spécificité du système de l'École, soit pour s'orienter vers une grande université internationale de recherche. De ce point de vue, le tableau mentionné pourrait comporter deux colonnes, pour montrer comment opérer les transformations, si l'ENS devait aller de l'un à l'autre. Pierre-Michel MENDER ignore comment l'École pourrait les engager, de façon graduelle ou radicale.

S'agissant du problème du management, Pierre-Michel MENDER n'est pas tout à fait d'accord avec Saadi LAHLOU. L'une des difficultés des institutions françaises tient à la fragmentation de l'offre en petits départements, comme souligné dans le rapport. Or les universités internationales en question disposent de grands départements, avec un système de fonctionnement assez clair et structuré permettant d'avoir un support digne de ce nom, et cela fonctionne.

Comme l'a souligné Saadi LAHLOU, une forte fragmentation conduit à l'augmentation des coûts de transaction et fait reporter sur les enseignants toute une partie de la charge administrative, qui est l'un des grands problèmes actuels de fuite de cerveaux vers l'étranger, les personnes étant condamnées à cumuler l'enseignement et la recherche avec tout le travail administratif. Celui-ci est une variable extrêmement sensible de ce point de vue.

Pierre-Michel MENDER demande aussi des précisions sur le rapport fait entre Sciences et Lettres, ayant le sentiment d'un accent sur ces dernières. Il n'a pas compris s'il s'agit de rapprocher leur situation d'un modèle implicite que seraient les Sciences, ou si c'est une disjonction radicale.

En réaction à la remarque sur l'obstacle des langues, **Valérie THEIS** observe que leur enseignement est particulièrement développé à l'École. Celle-ci n'est donc pas la plus mal placée pour que cet obstacle soit levé dans les années qui viennent.

Par ailleurs, Valérie THEIS est complètement d'accord sur l'utilité des congés sabbatiques pour la circulation des enseignants-chercheurs. Cette dernière est actuellement importante, mais pour des durées limitées. Il conviendrait également de développer l'internationalisation du recrutement des titulaires. Quant à la formation continue, l'École n'a jamais exploré ce sujet. Il est vrai que Saadi LAHLOU n'est pas le seul à suggérer cette évolution mais pour l'instant, l'ENS n'a jamais osé s'y lancer. En effet, beaucoup reste encore à régler dans son fonctionnement classique avant de passer à cette étape, mais elle n'y est pas fermée.

Concernant le support administratif, les membres du conseil scientifique international ciblaient deux types de personnel : les secrétariats pédagogiques accompagnant les masters ou les doctorants, d'une part, et les cellules de montage de projet, d'autre part. Celles-ci n'ajoutent pas une charge de travail mais aident vraiment très profondément les enseignants-chercheurs. Il est vrai que ces dernières années, un certain nombre de fonctions s'est développé dans les universités, y compris à PSL, pour créer de la bureaucratie en plus, au lieu de la faire reculer.

En réaction aux remarques de Justine LACROIX, Valérie THEIS reconnaît que la connaissance de l'ENS est à développer. Elle est la première à être très insatisfaite de sa propre communication pour se faire connaître à l'étranger. S'agissant des concours, les francophones de l'Union européenne peuvent passer le concours qu'ils souhaitent. Il arrive que des élèves dont le français n'est pas la langue maternelle, tels que des Italiens, choisissent les concours CPGE. Celui de la sélection internationale est réservé à des étudiants qui ont fait leur premier cycle, à savoir les trois premières années d'études, à l'étranger.

Justine LACROIX en retient qu'ils peuvent aussi passer le concours étudiant. Mais cela n'est pas très clair sur le site web à l'étranger.

Valérie THEIS observe que cela fait partie de la très grande complexité des différents types de statuts et de parcours, et entend que cela n'est pas satisfaisant. Par ailleurs, sur un autre élément auquel elle n'a pas répondu, elle fait valoir que l'ENS essaie de développer son service partenariat de la recherche (SPR), avec des personnels désormais recrutés spécialement pour accompagner le montage de projet en SHS. Cependant, cet effort, qui a commencé il y a deux ans, ne peut pas porter ses fruits immédiatement.

En réponse à la remarque de Pierre-Michel MENDER sur la façon d'opérer les transformations, Valérie THEIS souligne que pour l'instant, l'école Lettres a choisi la manière graduelle. Par ailleurs, elle concède que la question se pose de la création de plus grands départements, en vue d'une meilleure efficacité des personnels administratifs. À l'échelle de l'ENS, une réflexion est menée sur la mutualisation d'un certain nombre de fonctions. Plus généralement, Myriam FADEL a souligné que le rapport s'est très peu intéressé au fonctionnement de l'ensemble des services de l'École et s'est vraiment concentré sur ceux au contact direct quotidien des enseignants-chercheurs et des étudiants, mais pour des activités de recherche et d'enseignement. Le versant administratif, indispensable pour mener ces dernières, a été un peu négligé.

En outre, Valérie THEIS précise que les auteurs du rapport ont mis l'accent sur les lettres et pas sur les sciences, parce que cela s'inscrivait dans leur mandat. Ils ont été convoqués pour expertiser uniquement l'école Lettres et Sciences sociales, d'autres conseils scientifiques internationaux existant en Sciences, par exemple pour la physique. Les collègues des sciences expérimentales ont plutôt choisi une évaluation par département.

Frédéric WORMS remercie Valérie THEIS pour la synthèse du rapport et l'accompagnement du conseil scientifique international durant sa visite, de même que tous ceux qui y ont participé, en particulier les services support transversaux, tels que le pôle ressources Lettres. Celui-ci incarne aussi l'idée de mutualiser toutes les forces. En effet, par rapport aux Sciences, le département est de taille modeste. L'effort de considérer toutes les dimensions des sciences sociales et lettres dans un seul conseil scientifique international, avec deux membres par département, reflète cette problématique d'ensemble et d'échelle et cette spécificité.

Frédéric WORMS remercie les membres du conseil scientifique pour leurs questions et remarques, car elles constituent le débat de fond que l'ENS espérait susciter grâce à ce rapport. Le conseil scientifique international est composé de personnes qui connaissent l'École parce qu'elles y ont été professeurs invités ou font partie du conseil scientifique d'un département. Parallèlement, elles ont une réelle volonté de transformation et un regard issu d'universités internationales. L'équilibre entre ces deux aspects se traduit dans le diagnostic.

L'évolution de l'École est très forte vers une université internationale de recherche, y compris en tant que membre de PSL, comme *graduate school*, tout en maintenant cette spécificité de l'attractivité initiale de son diplôme, des recrutements sélectifs et ouverts à la fois. Cette *graduate school* aura certes de plus en plus de programmes doctoraux spécifiques, notamment au sein de PSL. Cependant, elle gardera son diplôme de trois, voire quatre ans, qui est difficile à comprendre mais constitue une très grande force, avec cet espoir d'une ouverture croissante à l'international et

que tous soient financés, quelle que soit la voie d'entrée dans le statut de normalien. De ce point de vue, sont appelés normaliens tous ceux qui préparent le diplôme de l'École normale. Ils sont désormais définis par ce dernier, et non par la voie d'entrée. Cet équilibre doit être préservé entre l'École et son diplôme, d'une part, et la *graduate school* dans son ensemble et cette dimension internationale, d'autre part.

Aussi Frédéric WORMS remercie les membres du conseil pour cette discussion, que Pierre-Michel MENGER a très bien résumée en évoquant un tableau de bord, avec les évolutions souhaitées. Aucune tendance de fond identifiée dans ce rapport ne pourrait vraiment être contestée en tant que telle. Toutefois, une graduation doit être appliquée car ce ne sera jamais tout ou rien. Ainsi, la question de l'agrégation dépend beaucoup des disciplines. La tendance profonde consiste plutôt à équilibrer, par exemple les services des enseignants. Les statuts nécessitent une réelle réflexion de fond. Sujet par sujet, un tableau de bord, une sorte de boussole, est fourni dans ce rapport, que l'École continuera à prendre comme guide.

À cet égard, des mesures sur deux ou trois points cruciaux seront présentées ce jour. En ce qui concerne les contrats de recherche, PSL a permis de disposer de deux personnes dédiées à leur appui, compte tenu d'un certain retard au démarrage côté Lettres et sciences sociales. S'agissant des fonctions support, il convient d'insister sur le fait que partant d'assez loin, l'École est relativement éloignée du risque qu'évoque Saadi LAHLOU. Si l'on considère les besoins exprimés par les collègues, le rapport entre la croissance des missions et la modestie, et non l'évolution, des soutiens est vraiment lourd pour l'ENS. La demande du conseil scientifique international et la tâche de la direction visent à les mettre à niveau. Comme le soulignait Valérie THEIS, le support en question porte vraiment sur des missions de base.

Saadi LAHLOU se dit parfaitement satisfait de la réponse de Valérie THEIS à cet égard. Simplement, il relève un enthousiasme pour les supports administratifs. Ils sont vraiment utiles dans certains domaines, en particulier pour la préparation de contrats. Dans d'autres, comme la communication, il faut faire attention. Il pense notamment au comité de la recherche de son département, dont la moitié des membres sont des administratifs, ce qui est tout de même bizarre.

Jean JOUZEL se dit partagé entre l'intérêt de poursuivre cette discussion et la nécessité d'aller de l'avant.

Emmanuel TRIZAC se dit étonné de la surprise évoquée par Valérie THEIS. Ce conseil a largement discuté des déterminants sociaux dans le contexte de l'ouverture sociale, ainsi que du déterminant de genre, très fort, même s'il est moins important pour les études en lettres et sciences humaines. Des déterminants géographiques sont également étudiés et particulièrement prégnants. Il faut garder à l'esprit que la moitié de l'effectif des grandes écoles les plus prisées en France est constituée de bacheliers parisiens. Le rapport des chances relatives (*odds ratio*) entre un élève parisien et un élève francilien pour intégrer les écoles les plus réputées est de l'ordre de 4. La comparaison de Paris avec le reste de la France montre un rapport de 8, ce qui est absolument considérable. Ce constat étant posé, Emmanuel TRIZAC n'a pas beaucoup de pistes d'amélioration à proposer mais c'est peut-être un angle mort, dont il faut arriver à se saisir, et la remarque de Valérie THEIS le prouve.

Valérie THEIS tient à préciser que sa surprise n'est pas provoquée par ce constat, qui est complètement partagé, mais par le fait que des collègues en poste à l'étranger insistent sur cette nécessité d'accorder de l'attention à la province. Certes, ils connaissent particulièrement bien l'École et la France, mais elle ne s'attendait pas à ce qu'ils pointent ce sujet.

Antonin REITZ observe que deux points du rapport peuvent apparaître comme des contradictions. Celui-ci doit être synthétique mais par ailleurs, se doit de trouver un équilibre entre les deux situations possibles de l'École dans un avenir proche. Le premier point qu'il souhaite soulever est abordé en page 18, où il est indiqué que « *les différences entre catégories de mastériens enseignants*

à l'ENS nous ont été plusieurs fois mentionnées. Elles pourraient faire l'objet d'une communication interne spécifique soulignant la positivité de cette interaction entre étudiants de diverses institutions comparée aux inconvénients mineurs qu'elle entraîne, telle la différence du prix des repas pris au même endroit selon les subventions des institutions ». Antonin REITZ doute qu'avec le plan de diversité sociale déployé actuellement à l'École, cette différence d'accès à des repas quotidiens pour les mastériens soit un inconvénient mineur.

Par ailleurs, Antonin REITZ estime qu'un second point, sur le mécénat, mériterait d'être précisé. Il est question en page 31 d'un « *financement par le privé non pas de 1 à 2 % du budget, mais de 10 à 20 %, puis 50 %* ». Or, il est également évoqué en page 7 l'importance de l'égalité d'accès « *aux connaissances scientifiques et aux recherches universitaires, engagement démocratique dans la société et dans la critique sociale* ». Par rapport à tout ceci, le document présenté ne laisse que peu de place à des garanties précises pour l'indépendance universitaire de l'École.

Frédéric WORMS rappelle que l'École dispose d'une charte du mécénat et une deuxième sera sûrement mise en chantier cette année, avec la nouvelle gouvernance de la fondation. L'ENS est vigilante quant au renforcement de son appui et de ses ressources. Le mécénat peut d'ailleurs inclure des soutiens publics, tels que celui de l'AFD dans le cadre du programme Suds. Le rapport souligne que les Lettres peuvent mener des programmes intéressants des soutiens spécifiques, par exemple pour Médecine et Humanités. Le financement des bourses d'étudiants en médecine à l'École par la fondation Bettencourt ou la MGEN est tout à fait central. Ce sujet est donc important et il en sera question dans le cadre du point sur la fondation.

Pour ce qui concerne les repas des mastériens, le fait que le conseil scientifique international se réjouisse de la diversité de leurs statuts pourrait surprendre mais l'École travaille beaucoup sur ce sujet. Un débat entre Lettres et Sciences y sera consacré prochainement. Cela s'accompagne de ces problèmes matériels que la direction prend très au sérieux, tant du point de vue de l'aspect intégratif et inclusif que du coût financier. Les masters co-accrédités sont beaucoup moins nombreux désormais et l'École considérera de très près, dans chaque convention, la manière d'atteindre cet objectif entre établissements.

Jean JOUZEL remercie les membres du conseil pour ces échanges, et Valérie THEIS pour sa présentation.

Emmanuel BASSET souligne que les pistes d'action proposées dans ce rapport sont nombreuses et assez opérationnelles. Pour ce qui le concerne, il a eu un sentiment d'urgence à la lecture de ce document, qui contient des formulations très fortes et qu'il convient vraiment de prendre au sérieux. Aussi, il juge utile que les membres du conseil scientifique indiquent, soit en séance, soit ultérieurement, y compris par mail, la ou les actions sur lesquelles l'École devrait travailler en priorité.

2. Décharges et congés pour recherche pour MCF

Emmanuel BASSET précise que ce dossier ne constitue pas une réponse directe au rapport du conseil scientifique international. En effet, ce point avait déjà été identifié et surtout, il ne concerne pas uniquement les Lettres. Dans l'école Sciences aussi se posent des sujets sur la charge de cours et les effectifs de maîtres de conférences et de professeurs ne sont pas énormes. Les départements sont également de taille limitée, même si l'implication des chercheurs des organismes est sûrement plus importante.

Il s'agissait donc de traiter ce problème et le rapport du conseil scientifique international a conforté l'ENS dans cette voie. Des discussions ont été tenues avec les directeurs et directrices de département sur l'importance de cette problématique et la recherche de solutions. La présente proposition est aussi issue du constat que si l'École veut assumer un rôle scientifique de premier plan, elle doit offrir à ses enseignants-chercheurs des conditions favorables pour faire de la

recherche. La comparaison avec des établissements proches géographiquement et ayant la même ambition scientifique (EHESS, Polytechnique, Sciences Po, EPHE, ESPCI, Dauphine) fait apparaître que l'ENS est, d'une certaine façon, moins-disante dans ce qu'elle propose aux enseignants-chercheurs, ce qui pose vraiment problème.

La présente proposition se structure en deux principaux dispositifs. Le premier concerne un système de sabbatiques réguliers pour les maîtres de conférences, visant à leur octroyer un semestre sabbatique lors des quatrième et huitième années d'exercice. Cette mesure doit les aider à continuer leur activité de recherche, notamment à aller aussi vite que possible vers la HDR, puis une titularisation de professeur. L'idée est de leur donner un droit avec une forme d'automatisme, suite à un appel à projets très compétitif. En même temps, ce congé sabbatique doit être lié à un projet de recherche et utilisé pour faire de la recherche, notamment dans le cadre d'une mobilité longue à l'international.

Le deuxième dispositif, tout aussi important, permet aux jeunes maîtres de conférences de bénéficier, dans leurs trois premières années, d'une décharge systématique d'un tiers de service. Cela semble le minimum que peut offrir un établissement comme l'ENS à ses enseignants-chercheurs, afin qu'ils puissent démarrer une activité scientifique sans être immédiatement noyés dans l'enseignement.

Cependant, ces deux dispositifs ne doivent pas intervenir au détriment des départements, pour lesquels toute décharge peut représenter un problème. Un principe fort tient au souhait de l'École de les soutenir dans la mise en place de ces mesures en compensant le manque à gagner en termes d'enseignement. Il ne s'agira certainement pas d'un simple remboursement, sous forme de vacation, des heures TD objet de la décharge. Il faudra trouver la meilleure solution possible, envisager par exemple des demi-ATER, en fonction des possibilités budgétaires.

Il est à noter que les professeurs juniors, recrutés à l'ENS depuis 5 ans, et les titulaires d'une chaire de professeur junior ouverte par le ministère ne sont pas concernés, bénéficiant déjà d'une décharge importante. Par ailleurs, les sabbatiques ne sont pas cumulables avec une IUF en cours. En outre, ces dispositifs ne remettent pas en cause les CRCT que l'École attribue déjà. Au contraire, elle espère que cela libérera un peu la pression des demandes de CRCT, qui sont aussi ouverts aux professeurs.

La mise en place à partir de septembre 2023 sera rétroactive. Les personnes recrutées il y a 7 ans et étant dans leur huitième année d'enseignement, de même que celles recrutées il y a trois ans et se trouvant dans leur quatrième année d'exercice, auront droit à un congé sabbatique. De plus, les maîtres de conférences recrutés en 2021 et 2022 bénéficieront de la décharge d'un tiers de service.

Jean JOUZEL note que ces mesures sont pratiquement actées et se dit agréablement surpris par le coût cité dans le rapport.

Emmanuel BASSET souligne que c'est l'avantage d'être une petite école, avec peu d'enseignants-chercheurs.

Anne-Marie TURCAN-VERKERK se félicite de ce projet et soulève une question qui tient à sa mauvaise opinion de l'agrégation, dont elle pense que les objectifs sont diamétralement opposés à ceux de la recherche. Personnellement, elle l'a toujours vécue comme mutilante du point de vue intellectuel. Aussi, elle pense qu'il ne suffit peut-être pas de libérer les professeurs d'un certain nombre d'heures, car il ne s'agit pas uniquement d'un problème de quantité. La question se pose aussi de la qualité et de savoir dans quelle mesure l'ENS veut être, pour parler vulgairement, une boîte à bachotage pour l'agrégation ou plutôt une école formant véritablement les jeunes gens à la démarche scientifique.

Anne-Marie TURCAN-VERKERK a été frappée par la remarque des auteurs du rapport, en page 13, relevant que les élèves entrant à l'École sont d'un niveau supérieur à celui de Harvard alors qu'en sortie, ils sont assez peu attirés par l'école doctorale de l'ENS, ce qui paraît très inquiétant et très grave. Préparer des cours d'agrégation n'est pas ce qu'il y a de plus épanouissant intellectuellement et est synonyme d'immobilisme et de cocon. Et chacun sait que l'on ne devient papillon que lorsqu'on en sort.

Justine LACROIX demande si la mention du cas des professeurs en une seule ligne s'explique par le fait que ces dispositifs concernent uniquement les maîtres de conférences et s'enquiert d'un autre document éventuel pour ces populations. Par ailleurs, ce sujet a fait l'objet d'une réflexion et de nombreux débats à l'Université libre de Bruxelles et elle pense qu'il faut être attentif à ne pas conditionner l'octroi de sabbatiques à une mobilité longue à l'international. Ce n'est pas précisé dans le document mais cela semblait implicite dans la présentation. On peut être très international avec des colloques et des interventions, en écrivant en anglais, etc. Il ne faudrait pas y obliger ceux ou celles qui n'ont pas la chance d'être mariés à un académique qui peut partir en même temps. Nombre de personnes renoncent pour cette raison.

Par ailleurs, l'Université libre de Bruxelles a essayé de lier l'octroi d'une sabbatique entre autres au fait d'avoir exercé des responsabilités administratives et pris part à la gestion de l'institution (doyen, vice-doyen). C'est aussi le cas dans les universités anglophones.

Pierre-Michel MENDER considère le point à l'examen comme le plus important à traiter. La valeur d'une université tient beaucoup aux activités d'enseignement-recherche et à leur organisation. L'attractivité internationale est entièrement liée à ce sujet, mais c'est une architecture. La comptabilité habituelle des universités américaines ne considère pas les heures mais les 2/1 et 2/2, avec une organisation où l'enseignant est le pilote d'une petite entreprise et peut déléguer une partie des tâches. Il tient une comptabilité de son activité et est soumis à une évaluation.

À ce propos, l'évaluation de l'enseignement n'a pas été relevée dans la présentation mais figure dans le rapport. C'est tout à fait important, car cela donne de la lisibilité au personnel et aux étudiants, avec un partage des responsabilités. De ce point de vue, l'agrégation est une sorte de singularité, qui a probablement vocation à s'effondrer en partie ou en totalité. En effet, elle ne correspond à rien de ce qu'est une université de recherche intensive. Il sera encore une fois affirmé qu'elle fait la spécificité de l'École normale, mais le débat reviendra sans arrêt.

Au-delà des singularités versus généralités internationales, Pierre-Michel MENDER souligne que ce mécanisme intéressant de décharges est une sorte de début. Un effet d'alignement sur les mieux-disants internes apparaîtra probablement, même s'il existe une véritable compétition nationale. Aussi, il voudrait savoir comment ce dispositif est géré au sein de PSL, si chaque établissement fait ce qu'il souhaite, s'il existe un statut contraignant pour certains et pas pour d'autres, si la liberté de s'écarter de la règle des 192 heures s'applique à tous ou peut être modulée ou entièrement abandonnée. Il s'agit d'une vraie question, car cette possibilité présenterait des leviers extraordinaires à mettre en œuvre pour des coûts organisationnels et financiers limités, mais cela implique d'imaginer une autre architecture.

Emmanuel BASSET laissera Valérie THEIS décrire les mesures prises par la direction pour décharger les enseignants-chercheurs titulaires de l'enseignement en agrégation, quand ils le souhaitent. En Sciences, il n'y a quasiment plus d'agrégation mais le problème de charge d'enseignement et la nécessité de libérer du temps pour l'activité demeure.

S'agissant de l'action de l'université PSL, le comparatif proposé dans le document mentionne trois établissements de cette dernière, qui modulent déjà les services, notamment parce que cela répond à une disposition statutaire. L'EPHE ne prévoit pas 192 heures d'enseignement pour les directeurs d'études. Dauphine a trouvé des dispositifs pour alléger la charge d'enseignement des enseignants-

chercheurs. Les établissements composantes de PSL sont donc libres de définir de telles mesures dans le cadre de leur politique RH.

Frédéric WORMS tient à souligner que ces mesures sont issues d'un nouveau dispositif participatif, consistant en des réunions de discussion avec les directeurs et les directrices de département. La direction avait déjà ce sujet en tête mais la priorisation émane de ces échanges. Il fait partie de ceux liés à un implicite sur l'École normale, qui voudrait que l'on soit nécessairement heureux car une fois que l'on y entre comme élève ou enseignant, le Graal est atteint. Cependant, celui-ci suppose un certain nombre de conditions. Les élèves, comme les enseignants, ont besoin de cet accompagnement.

Il est vrai qu'il s'agit d'un obstacle épistémologique assez profond et l'on observe une quasi-autocensure des collègues, que l'École respecte, qui tient à une volonté de s'investir dans l'enseignement. Or l'institution doit affirmer qu'ils ont le droit de prendre du temps pour leur activité de recherche. C'est un enjeu important pour l'ENS dans cette mutation maîtrisée, avec un coût qui n'est pas considérable car elle dispose de peu d'enseignants-chercheurs, mais qui est réel, d'autant qu'elle garde l'autre dispositif pour les professeurs. Il s'agit ici d'insister sur les jeunes chercheurs et enseignants, notamment en raison du décrochage constaté par rapport à leurs collègues du CNRS. Ce dernier est très frappant en Sciences, où les chercheurs purs CNRS soutiennent leur habilitation plus vite que les enseignants-chercheurs de l'École.

D'autres critères sont observés en Lettres mais en tout cas, la préparation à l'HDR y connaît un retard. Ainsi, aucun des maîtres de conférences de certains départements n'est habilité alors qu'ils sont à l'École depuis 10 ou 20 ans. Cette situation est sans doute liée parfois à une satisfaction dans les fonctions. Le but n'est pas d'exercer une pression mais de changer un peu le climat, la perception de la fonction et de la vocation. Tel est l'esprit d'ensemble de cette proposition, très nouvelle pour l'École et qui accompagne une mutation d'ensemble.

Valérie THEIS est entièrement d'accord avec le constat d'Anne-Marie TURCAN-VERKERK sur l'agrégation. D'ailleurs, Saadi LAHLOU a relevé que les membres du conseil scientifique international donnaient parfois l'impression de parler de l'intérieur. De fait, lorsqu'ils partageaient certains constats, ils citaient des passages entiers du rapport qui leur avait été fourni à l'avance, comme celui du département d'histoire, qu'elle-même a rédigé et où elle soulignait que l'agrégation est un concours inadapté pour sélectionner les meilleurs futurs enseignants-chercheurs. Toutefois, lors de la mission du conseil scientifique international, de très fortes oppositions à cette idée ont aussi été exprimées, notamment par le département des sciences de l'Antiquité, qui considère que l'agrégation est fondamentale.

Pour cette raison, la liberté est laissée aux collègues. Cette année, dans le cadre de la demande de moyens, l'École a prévu un budget supplémentaire pour les départements annonçant leur intention de décharger par roulement certains de leurs enseignants-chercheurs de la préparation de l'agrégation. Il s'agit de cesser de la préparer chaque année, quoi qu'il arrive, dans les disciplines où elle reste un mode de sélection important pour les futurs maîtres de conférences.

Saadi LAHLOU signale que l'IEA de Paris reconnaît l'importance de disposer de temps non fragmenté pour des activités en profondeur. Au-delà de la décharge, permettre aux personnes de travailler uniquement sur leur recherche est fondamental, s'il est souhaité les voir réaliser des travaux importants, et pas simplement de petits papiers.

Par ailleurs, Saadi LAHLOU indique que les charges administratives à la LES donnent lieu à une augmentation des droits aux sabbatiques. Ainsi, ses trimestres comptaient double lorsqu'il y était chef de département. En outre, sont calculées non seulement les heures de cours mais aussi de correction, de travail administratif, etc. Cela permet de s'assurer de ne pas surcharger les jeunes enseignants-chercheurs. Ainsi, dans son département, leur « *workload* » représente 80 % de celui des professeurs.

Johanna SIMÉANT-GERMANOS considère que la question de l'agrégation doit être évaluée par département. Celui des sciences sociales y prépare, conjointement avec Saclay et Lyon, et forme chaque année entre un quart et une moitié des candidats au concours. La place des AGPR est fondamentale, d'une part parce que cela est extrêmement professionnalisant en vue des recrutements en tant que maître de conférences, et d'autre part, parce qu'ils ont, au sein de l'École, un service équivalent à celui de maître de conférences ou de professeur mais pas de PRAG.

En tout cas, dans les sciences sociales, le service est conçu de manière à ce qu'ils ne soient pas noyés par l'agrégation mais aient aussi des cours de formation au sein des masters, des missions d'encadrement de stage de terrain, etc. Il existe une façon de construire l'agrégation pour un peu irriguer la société, pas seulement l'enseignement supérieur et la recherche, mais aussi un certain nombre de lycées, pour former de jeunes enseignants-chercheurs et proposer des états de savoirs de pointe, et non uniquement du rabâchage sur l'avancée des sciences sociales. Il est donc possible de construire l'agrégation d'une manière pas complètement rétrograde.

En outre, Johanna SIMÉANT-GERMANOS se réjouit vraiment de la mise en place du principe des sabbatiques, même si dans l'absolu, elle est persuadée qu'il serait plus simple de l'appliquer automatiquement à tous, pour une année ou un semestre tous les 7 ans, afin que personne ne prenne du retard dans son parcours scientifique. Cela éviterait tous les phénomènes d'auto-autorisation ou pas, car dans nombre de départements, les professeurs n'osent pas prendre ou demander leur CRCT, sachant qu'ils vont mettre les équipes en difficulté. C'est aussi ainsi que le département recule un peu en recherche.

Jean JOUZEL propose de procéder au vote.

Le Conseil scientifique approuve à l'unanimité la proposition relative aux décharges et congés pour recherche pour MCF.

Jean JOUZEL comprend que ces mesures se concrétiseront à la rentrée. Par ailleurs, il pense que le conseil scientifique pourrait reprendre, lors de prochaines séances, ces discussions très riches sur certains aspects, s'agissant notamment de la place de l'agrégation.

3. Point sur l'appel pour les actions incitatives 2023

Anne CHRISTOPHE explique qu'il s'agit d'un appel à projets de recherche. Il existe en Sciences depuis des années mais avait cessé en Lettres, le budget ayant été attribué à la bibliothèque. Pour ce qui concerne les Sciences, il est assez difficile de trouver 100 000 € sur le budget de fonctionnement de l'École. Aussi, il a été décidé de proposer 200 000 € en investissement, cette enveloppe présentant davantage de marges de manœuvre. En outre, l'examen des projets déposés fait apparaître des besoins en investissements, de toute façon, sauf en mathématiques.

Valérie THEIS souligne que l'école Lettres a pris conscience de besoins d'actions incitatives, en particulier pour les collègues souhaitant mener des travaux de recherche inter-départements, inter-laboratoires, et peut-être plus tard inter-établissements de PSL. Les financements ne sont pas toujours suffisants pour ces projets, qui ne sont pas jugés prioritaires par le département ou le laboratoire. Il a également été constaté que certains centres interdisciplinaires avaient peu ou pas de budget et pouvaient avoir des besoins supplémentaires. Les demandes de moyens font souvent apparaître des projets et actions de recherche précis sur une question particulière. Or, il n'est pas possible d'y répondre dans le cadre de la demande de moyens traditionnelle. Il a donc semblé plus sain de les extraire et de lancer un appel à projets afin que ces propositions spécifiques soient présentées.

D'autre part, dans ce dispositif, les financements seront utilisables pendant deux ans, entre septembre 2023 et septembre 2025. Très souvent, ce type de financement s'étend sur une année comptable alors que le projet dure un peu plus. Et le temps que les collègues aient accès aux fonds,

la fin de l'année est presque arrivée. L'objectif global de cette proposition vise donc à soutenir des projets de recherche émergents, susceptibles notamment de déboucher sur des dépôts de candidature à l'ANR ou à l'ERC. L'enveloppe atteint 100 000 € en fonctionnement, pour commencer. L'appel va être lancé prochainement, pour des retours de projets à la fin mai et une présentation des sélectionnés au conseil scientifique du 27 juin.

Jean JOUZEL se demande si les projets seront prêts pour juin.

Saadi LAHLOU signale l'existence à la LES d'un dispositif très pratique, à savoir le fonds de recherche personnel. Lorsqu'un chercheur obtient un budget, interne ou externe, il bénéficie d'une capacité individuelle de dépense automatique. Ce stock peut être conservé d'une année sur l'autre et permet de financer des trajets d'étudiants, des colloques, etc. Ce dispositif allège nombre de procédures et ne doit pas être compliqué à mettre en place.

Jean JOUZEL estime qu'il s'agit d'une bonne suggestion.

Anne-Marie TURCAN-VERKERK s'enquiert du montant envisagé par projet.

Valérie THEIS précise que cet élément n'a pas été anticipé. Le dispositif étant mis en œuvre pour la première fois en Lettres, tout est laissé ouvert, en attendant de voir quelles propositions remonteront.

Annabel DESGRÉES du LOÛ est tout fait favorable à ces actions incitatives, qui sont nécessaires. Cependant, pour avoir lancé ce genre d'appel à l'institut Convergence Migrations, elle signale que les projets sont extrêmement hétérogènes. Les chercheurs ont souvent besoin de se réunir pour travailler entre départements et entre équipes. Les propositions vont donc de petits financements de quelques milliers d'euros pour ces réunions, utiles et importantes, à des demandes de 30 000 € pour un projet déjà constitué. Ayant encore une mauvaise connaissance du nombre de départements et d'équipes à l'ENS, elle ne se rend pas compte du nombre de dossiers qui pourraient remonter. En tout cas, elle incite à ne pas sous-estimer la difficulté liée à l'arbitrage de toutes ces demandes.

Jean JOUZEL demande si des discussions en interne sont prévues entre le dépôt des projets et la présentation en conseil scientifique.

Valérie THEIS précise qu'ils seront sélectionnés par le CODIR. Tous les projets peuvent être pertinents, même les petits financements d'un groupe de chercheurs ayant besoin de se réunir pour monter un dossier ANR. La direction n'a aucun *a priori* à cet égard. Cependant, elle s'efforcera d'assurer un équilibre entre les disciplines et les laboratoires.

Anne CHRISTOPHE ajoute que les projets peuvent être interdépartementaux et bénéficieront ainsi d'un « boost ». Les demandes sont remontées par les départements, au nombre de 15 au total, dont 7 en Sciences et 8 en Lettres. Il est demandé à chacun d'eux d'établir une priorisation. Une partie du travail est ainsi déjà menée par les collègues et l'arbitrage n'est pas si compliqué. S'agissant de l'ordre de grandeur, les demandes se situent typiquement entre 5 000 € et 40 000 € par projet.

Compte tenu de la volonté affichée, en réponse à la préconisation du conseil scientifique international Lettres et sciences sociales de garder les masters co-accrédités, **Antonin REITZ** demande si cet appel pour les actions incitatives ne vise que des projets d'unités au sein de PSL ou également ceux menés par ces dernières en partenariat avec des structures extérieures à l'université. Il pense notamment à la collaboration internationale évoquée précédemment.

Valérie THEIS explique que la demande doit être portée par les collègues de l'ENS. Cela n'empêche pas que le groupe de chercheurs soit plus large.

Se référant au principe de subsidiarité, **Saadi LAHLOU** s'interroge sur la pertinence de faire remonter tous les projets jusqu'au conseil scientifique, ou seulement certains d'entre eux.

Jean JOUZEL précise qu'ils feront l'objet d'un simple point d'information, qui peut être intéressant pour le conseil scientifique.

4. Présentation d'une activité de recherche et formation : Institut Santé numérique en Société

Emmanuel DIDIER remercie le conseil scientifique de l'avoir invité à présenter l'Institut Santé numérique en Société (ISNS). Il commencera son exposé par la présentation de PariSanté Campus et rappelle à cet égard que l'hôpital du Val-de-Grâce a été pris au ministère des Armées et attribué au ministère de la Recherche pour en faire un grand lieu de recherche de niveau international sur la santé numérique. Cinq grands acteurs publics en sont les fondateurs : l'Inserm, l'université PSL, l'Inria, Health Data Hub et l'Agence du numérique en santé. Un très beau bâtiment transparent, moderne, leur a été attribué à Porte de Versailles, avec un hôtel d'entreprises accueillant des start-up en santé numérique, ainsi que quatre instituts de recherche : Q-bio (biologie quantitative), PR[AI]RIE (intelligence artificielle), Physics for Medicine et l'Institut Santé numérique en Société. En outre, des formations y sont dispensées par PSL.

L'ISNS est né du principe que mettre ensemble uniquement les spécialistes de la santé et du soin, d'une part, et le numérique, d'autre part, fera apparaître des carences. Il est donc absolument nécessaire d'impliquer également les sciences sociales, qui participent à la réflexion sur les différentes actions menées. La santé numérique existe en société et a besoin de spécialistes de problèmes sociaux pour aider à progresser sous ce rapport. La proposition de cet institut a donc été avancée, avec l'idée d'une triple fonction de recherche, d'enseignement et d'intermédiaire entre les différents acteurs de PariSanté Campus.

Pour ce qui concerne la recherche, quatre axes, qui se veulent pluridisciplinaires, ont été définis. Le premier, intitulé « data et quantification », est fondé sur l'idée que faire de la santé numérique nécessite des infrastructures de données, qui exigent toujours de résoudre des problèmes de coordination, de management, relevant souvent des sciences sociales. Ainsi, une personne dans l'équipe de l'institut travaille sur EpiCov, qui produit des données pour la recherche et l'administration. Cela entraîne des négociations, qui doivent être étudiées par des sociologues pour être résolues plus facilement.

Le deuxième axe concerne les professions qui, mises ensemble en étant si différentes, nécessitent de réfléchir à la productivité professionnelle que cela engendre, aux nouveaux types de statuts, aux nouvelles compétences, indispensables pour que les médecins comprennent mieux les informaticiens et vice-versa.

Le troisième axe est intitulé « politique ». À la création du Health Data Hub, institution centralisant toutes les données de santé en France, la première question posée a concerné la souveraineté, qui provient des sciences sociales et du droit. Si elle avait pu disposer de professionnels capables de bien maîtriser le sujet de la souveraineté, elle aurait progressé beaucoup plus facilement. D'autre part, les citoyens devant donner leur consentement de plus en plus souvent, la question des transformations de la citoyenneté engendrées par la numérisation est également très importante : le type de consentement que cela implique, l'opportunité de repenser ces consentements nouveaux (permanents ou évolutifs), etc. Enfin, se pose la problématique de *One Health*, sur la façon de penser une santé humaine intimement liée à la santé animale.

Le dernier axe concerne la valeur, que les entreprises créent dans la mesure où elles ont du succès. Elle repose sur des données produites de façon publique par des patients. La question se pose de savoir si des entreprises peuvent capter une énorme source de revenus ou de capitalisation, sans

que les institutions à la base de cette production ne puissent en tirer des bénéfices. Cela conduit à considérer la juste répartition de la valeur.

L'ISNS a été créé en 2019, à l'initiative de PSL, qui lui a attribué 120 000 € sur deux ans. Il a recruté une post-doctorante, Aude-Marie BERTOUDICQ, ancienne élève de l'École, qui a écrit une thèse très intéressante sur la numérisation des données des militaires de la guerre de 1914-1918, moment de la création d'énormes bases de données en la matière. Cela a conduit à revenir sur l'argument de la révolution des data actuelle et sur la possibilité de tracer des histoires plus longues que l'on ne le croit. L'institut est également en train de recruter Siyu LI, qui travaillera sur le thème « idéologie politique des données de santé », et plus exactement sur le solutionnisme. Enfin, Quentin DUFOUR a obtenu une bourse Ile-de-France pour ses recherches sur l'histoire de l'enquête EpiCov.

En outre, PariSanté Campus a attribué à l'institut deux salles à Porte de Versailles, avec 9 places assises. L'ISNS vient également de signer un accord avec Health Data Hub, pour un post-doctorant qui travaillera sur le thème « mesure du bénéfice de l'utilisation (secondaire) des données de santé pour le système de soins ». D'autre part, la signature avec Antoine TESNIÈRE, président de PariSanté Campus, d'un accord sur une résidence artistique est en cours pour des artistes plasticiens, afin de rendre les données numériques visibles, plus captables et plus sensibles.

Enfin, l'ISNS vient de recevoir, dans le cadre du PEPR « santé numérique », doté de 60 M€, un *Workpackage* de 1,8 M€ sur quatre ans, qui donne accès à d'autres financements ANR par la suite. Il financera 13 années de post-doctorats cumulées et 2 contrats doctoraux. Suite à des échanges avec Annabel DESGRÉES du LOÛ, il a semblé intéressant de reprendre l'idée de l'institut Convergence, consistant à prévoir des *fellowships* qui permettront d'inviter des chercheurs étrangers.

Emmanuel DIDIER souligne que l'ISNS réunit une très belle équipe pluridisciplinaire, avec quatre directeurs d'axe :

- Quentin DUFOUR, responsable de l'axe « data et quantification » ;
- Catherine BOURGAIN, directrice du CERMES3, responsable de l'axe « professions » ;
- Elsa SUPIOT, juriste, responsable de l'axe « politique » ;
- Mathilde GODARD, économiste au CNRS en poste à Dauphine, responsable de l'axe « valeur ».

De nombreuses personnes sont intéressées par la santé numérique et travailleront avec l'institut, notamment :

- Nicolas BELORGEY, sociologue ;
- Luc BERLIVET, politiste au CERMES3 ;
- Sophie CRAS, historienne de l'art, qui travaillera sur la résidence artistique ;
- Florence JUSOT, économiste de la santé très réputée de Paris Dauphine, et membre du comité d'éthique ;
- Frédéric KECK, anthropologue et ancien directeur du laboratoire d'anthropologie sociale ;
- Marie LE CLAINCHE-PIEL, sociologue au CERMES3, travaillant sur la datafication des greffes de visage ;

- Patrick PERETTI-WATEL, sociologue à VITROME (Marseille) et directeur de recherche à l'INSERM ;
- Florence WEBER, professeure à l'ENS-PSL ;
- Celia ZOLYNSKI, juriste ;
- Christine NOIVILLE, directrice de recherche au CNRS, directrice du COMETS et directrice de l'ISJPS (Paris I).

S'agissant des enseignements, deux séminaires principaux sont à signaler. Emmanuel DIDIER anime celui de « Médecine et Humanités » de l'ENS, qui s'adresse à des étudiants en médecine souhaitant passer un master en sciences humaines mais est ouvert à tous. Tous les membres de l'ISNS y sont les bienvenus, et certains y assistent. Ce séminaire repose sur des thèmes bisannuels, tels que « Qu'est-ce que la santé numérique ? », « Les financements de l'innovation en santé » et « L'impact des comités d'éthique ».

Un deuxième séminaire, intitulé « Santé et Big Data », a été mis en place par PariSanté Campus, l'École normale et l'EHESS. Il est animé par Quentin DUFOUR, Mathilde GODARD et Emmanuel DIDIER. Il s'adresse plutôt à des jeunes travaillant sur la santé numérique, souvent de niveau thèse ou en début de carrière. Il a notamment traité des thèmes tels que « Une éthologie de l'intelligence artificielle dans le système de soins », pour étudier la façon dont les médecins utilisent l'IA en situation, ou « Capitalisme numérique, État et population : la bataille de l'identifiant biométrique en Inde ».

Emmanuel DIDIER mentionne d'autres liens institutionnels et insiste sur le fait que deux membres de l'ISNS font partie du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), qui constitue une ressource très importante. Par ailleurs, lui-même est rapporteur de deux avis communs avec le Comité national pilote d'éthique du numérique, que le Premier ministre Édouard PHILIPPE avait demandé à Jean-François DELFRAISSY de créer.

En outre, Florence JUSOT dirige l'enquête SHARE « Vieillir en Europe » et dispose dans ce cadre de ressources conséquentes. L'institut publie également la revue *Statistique et Société*, hébergée par Open Edition, où il peut publier ses résultats. Enfin, l'ISNS dispose d'un IRN du CNRS intitulé « *Society for the Social Studies of Quantification* », qui relie pour l'instant UCLA, Northwestern (Chicago), LSE et Witwatersrand (Afrique du Sud) et permet d'avoir des débouchés et des ressources à l'international.

En ce qui concerne les perspectives, Emmanuel DIDIER souhaite vraiment travailler, à savoir écrire et lire, maintenant que le projet avance sérieusement. Il voudrait que tous en profitent pour produire. Se pose néanmoins un problème de stabilisation institutionnelle de l'institut. Pour l'instant, du point de vue juridique, il consiste en une ligne de budget hébergée à l'ENS. À cet égard, le soutien sans faille de cette dernière et de PSL est extrêmement précieux.

Par ailleurs, Emmanuel DIDIER juge essentiel d'établir plus de liens avec le CNRS, assez peu présent pour le moment. D'autre part, il explore les possibilités de développer des thèses avec des entreprises de PariSanté Campus ou de leur proposer d'être des objets d'enquêtes pour les sociologues ou encore de mener conjointement des enquêtes. Ce n'est pas facile, mais ce n'est pas impossible.

Jean JOUZEL remercie Emmanuel DIDIER pour cette présentation dynamique d'un institut qui semble l'être également.

Frédéric WORMS rappelle qu'Emmanuel DIDIER est directeur de recherche au Centre Maurice Halbwachs (CMH) du département des sciences sociales. Il travaille sur les données en général, et plus récemment sur les données de santé. Par ailleurs, il dirige Médecine-Humanités, programme indépendant de cet institut mais dont il a montré la connexion, ce qui représente une lourde charge au sein de l'École. Il a piloté le recrutement de cinq étudiants en médecine, qui passent le master en sciences humaines. Ce concours monte en puissance et fait l'objet de nombreuses candidatures. Médecine-Humanités est désormais au cœur des programmes transdisciplinaires en santé de l'ENS. Ce lien est très fort, ce qui est l'une des raisons pour lesquelles Emmanuel DIDIER est professeur attaché PSL, statut lié à la fois à Médecine-Humanités et à l'ISNS.

Frédéric WORMS souligne qu'il a été jugé important de présenter l'Institut Santé numérique en Société dans cette étape de construction. Il dispose déjà de moyens considérables, liés notamment aux programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR).

Emmanuel DIDIER précise que ces financements proviennent directement du ministère.

Frédéric WORMS observe que les sciences sociales n'en disposent que très peu.

Emmanuel DIDIER le confirme, et ajoute qu'il a participé la veille à une réunion de l'INSHS, où les porteurs de projets CNRS n'étaient qu'au nombre de quatre ou cinq.

Frédéric WORMS note que dans cette étape d'efforts institutionnels, l'appellation même d'institut est encore en transition. Il a donc paru important de soumettre ce projet aux conseils de cette instance. Par ailleurs, cette démarche illustre la transdisciplinarité, PariSanté Campus abritant d'autres instituts, en particulier Q-bio, créé par l'École entre différentes disciplines scientifiques (biologie, mathématiques, physique, etc.), et dont il a été question à de nombreuses reprises dans ce conseil. La place des sciences sociales et des données de santé dans PariSanté Campus, avec les projets scientifiques, est cruciale et continuera de l'être au Val-de-Grâce après le déménagement prévu en 2028-2029.

Frédéric WORMS se retiendra d'entrer dans les questions de fond, notamment s'agissant de la justice sociale liée aux données de santé, dont la réalisation a besoin des sciences sociales.

Jean JOUZEL convient que ces questions de justice sociale sont au cœur de nombreuses discussions, notamment au sein du HCST en ce qui concerne les données de santé et leur accessibilité. Et elles ne sont pas si simples en France, semble-t-il, par rapport à d'autres pays.

Saadi LAHLOU juge ce sujet très intéressant, s'agissant notamment des aspects économiques liés au secteur des assurances, qui seront un enjeu politique et social considérable. Il est convaincu que des projets doivent être montés dans ce domaine dès maintenant, et pas seulement au niveau français mais aussi européen.

Par ailleurs, Saadi LAHLOU considère que le sujet de la répartition de la valeur dépasse complètement l'aspect médical et sera de plus en plus général. Des solutions techniques du côté de la *blockchain* et des contrats automatiques doivent certainement être évaluées, qui permettent des micro-paiements de manière beaucoup plus simple que jusqu'à présent. En effet, il existait des obstacles techniques à la rémunération de la fourniture de données dans ce qui en était fait ensuite. Des projets intéressants pourraient ainsi être montés, dépassant le secteur de la santé, sur toute la question du participatif et de la répartition de la valeur dans une chaîne trouvant maintenant des solutions techniques, en vue du micro-paiement.

Emmanuel DIDIER convient que la question des *blockchains* est au cœur de la réflexion, surtout celle menée par Mathilde GODARD. L'institut essaie de voir ce qu'il pourra entreprendre dans ce domaine. Il a rencontré la veille la représentante de Vyv, groupe de la MGEN. Le fait est que les assurances sont toujours accusées d'usages illégaux des données de santé, de re calculs des

primes interdits, etc. Aussi, elle serait très intéressée pour que son entreprise fasse l'objet d'une enquête sociologique de l'ISNS, ce qui permettrait aussi de rendre public le travail des sociologues. Ce genre de collaboration est possible et capital.

Anne-Marie TURCAN-VERKERK demande si, dans la réflexion sur l'institutionnalisation et la consolidation de l'institut, il est envisagé d'utiliser les liens avec SHARE au niveau européen, ce projet ayant le statut d'ERC, étant bien implanté et disposant de financements importants. Elle voudrait aussi savoir comment l'ISNS interagit actuellement avec SHARE.

Emmanuel DIDIER ne mène pas les discussions avec SHARE Europe, qui relèvent de Florence JUSOT. Il interagit uniquement avec celle-ci, qui hésite, pour mille raisons, sur la question de savoir s'il ne serait pas utile de transférer SHARE et son équipe dans l'ISNS, pour lui donner plus d'indépendance et de force. Cependant, cela engendre des complications énormes avec Dauphine.

Jean JOUZEL demande si l'établissement de liens plus denses avec le CNRS est un souhait, s'il a déjà été exploré ou pourrait l'être.

Emmanuel DIDIER précise qu'il s'agit d'un souhait. La question est un peu explorée et il est en discussion avec Marie GAILLE, qui a reçu une présentation PowerPoint similaire à celle exposée ce jour. Elle est en train d'y réfléchir. Frédéric WORMS est également au courant de cet aspect.

Frédéric WORMS explique que l'idée n'est pas d'entrer dans un processus de réflexion très précis sur ces éléments. Toutefois, des discussions sont en cours avec Valérie THEIS, Emmanuel BASSET et Marie GAILLE, directrice de l'institut des sciences humaines et sociales au CNRS, sur la meilleure manière de structurer ce réseau, qui se constitue autour d'Emmanuel DIDIER, de l'École et de PSL, mais aussi au-delà. La question se pose de savoir s'il s'agira d'un groupe interdisciplinaire, d'une UMR ou d'une équipe dans une UMR. Cela rejoint aussi la réflexion d'ensemble évoquée dans le rapport du conseil scientifique international sur la structuration de la recherche en sciences sociales, qui est un peu éclatée. Il ne s'agit pas d'ajouter à l'éclatement mais au contraire, d'intégrer un élément de renforcement, enjeu important de croissance. Alain FUCHS participe à cette discussion.

D'autre part, à la constitution d'une nouvelle équipe, les directeurs des autres expriment toujours la nécessité d'éviter des débauchages. Or un réseau se constitue et il est absolument vital qu'Emmanuel DIDIER et ses équipes disposent d'un outil adéquat, souple et autonome. Il existe plusieurs solutions pour atteindre cet objectif. Cette question se pose vraiment et est également importante au niveau national.

Annabel DESGRÉES du LOÛ incite à ne pas oublier l'INSERM dans ce souci d'institutionnalisation. En effet, la grosse lacune de cette structure tenant en ce moment aux aspects sociétaux, il ne faudrait pas qu'elle passe à côté de l'ISNS. Par ailleurs, l'institut Convergence et Migration fonctionne un peu de la même façon que l'ISNS et il a constaté que le premier élément à développer pour une structure de ce type est la communication, y compris vis-à-vis de la société, mais aussi la constitution d'un réseau de chercheurs travaillant sur ses thématiques. Aussi, elle espère que l'ISNS a prévu des ressources pour recruter, car la création de tous les outils efficaces nécessite du temps humain.

Emmanuel DIDIER fait valoir que l'ISNS a à cœur de traiter la question de la communication. Il a d'ailleurs commandé un logo à la personne chargée des visuels de PSL dès sa constitution. Par ailleurs, l'institut a déjà publié un certain nombre de pages web au sein du site de ParisSanté Campus et le sien est en cours d'élaboration. La communication, en tout cas numérique, est tout à fait centrale et ce sous-projet est porté par Mathilde GODARD. D'autre part, l'institut s'est mis d'accord avec ParisSanté Campus, qui commence à publier très largement les annonces de séminaires et veille à traiter également ce sujet. Toutefois, il est vrai qu'il est nécessaire d'insister davantage sur cet aspect.

Annabel DESGRÉES du LOÛ juge indispensable de recruter une personne dédiée à temps plein à ces questions, pour faire le lien entre les chercheurs, sinon il sera impossible de créer une communauté.

Pierre-Michel MENDER attire l'attention sur le vocabulaire. D'un côté, il est évoqué une institution, donc la création d'une masse critique importante, ayant vocation à se stabiliser, à prendre de la place et nécessairement à créer un espace de compétition avec d'autres. De l'autre côté, il est question de création d'un réseau, avec sa mobilité, sa souplesse, ses degrés d'engagements variables, le front de la recherche pouvant se déplacer, sans obligation de complétude. Il faudrait avoir des économistes, des informaticiens, des spécialistes de l'intelligence artificielle, etc.

D'une certaine manière, le mouvement s'apprend en marchant, mais Pierre-Michel MENDER voudrait savoir si l'idée est plutôt de s'orienter vers une institution, en créant une masse critique et nécessairement, à un moment donné, un institut supplémentaire du type CNRS, car c'est la trajectoire possible de la réunion des disciplines, ou au contraire de conserver une mobilité peut-être plus favorable à la sauvegarde de temps personnel pour la propre activité de recherche d'Emmanuel DIDIER et la rédaction d'un livre sur le sujet.

Emmanuel DIDIER est en train de chercher en marchant et n'a pas de théorie établie en la matière. Il pense que l'institut a besoin de plus de stabilité aujourd'hui, car il a le sentiment de courir absolument partout, d'être en train de repriser la toile en permanence. Disposer d'une institution chargée de la communication, de la gestion des fonds permettrait vraiment de libérer du temps pour plus de recherche. Il aimerait que l'ISNS reste une institution créative et offre de nombreuses possibilités aux personnes pour rebondir et agir, trouver de nouvelles idées, ce qui oriente plutôt vers le réseau, plus fluide. Mais il n'a pas de réponse beaucoup plus précise à ce stade, et en tout cas pas de théorie préétablie.

Jean JOUZEL souhaite un développement très fort à l'Institut Santé numérique en Société.

Emmanuel DIDIER et Pierre-Michel MENDER quittent la séance à 11 h 12.

II. Actualités de l'université PSL

1. Point informations diverses formation-recherche

Frédéric WORMS souligne l'importance de communiquer au conseil scientifique, à chacune de ses réunions, les informations sur l'université PSL. Cependant, aucune grande actualité majeure n'étant intervenue depuis sa pérennisation en tant que grand établissement, il se limitera à mentionner quelques points d'étape sur les principaux sujets.

Concernant la formation-recherche, il convient de citer les masters, en particulier la co-accréditation relancée avec l'EHESS, ainsi que le rapport unique d'évaluation PSL pour le HCERES, dont la forme se précise, de même que celle des annexes par établissement composante. Il sera finalisé d'ici le prochain conseil. Les établissements devront rendre une trame de leur annexe pour la fin du mois. Suivra une élaboration commune attendue fin avril, avec en parallèle une évaluation des laboratoires et des formations, exigeant un très lourd travail. À cet égard, Frédéric WORMS salue celui accompli par Clotilde POLICAR et la direction des études Sciences, mais aussi la direction des études Lettres, sur le rapport relatif au diplôme de l'École, qui est une pépite de PSL en matière de formation, car représentant la place des normaliens dans l'université. La direction tiendra le conseil scientifique informé et lui transmettra à la prochaine séance le rapport et ses annexes.

En outre, Frédéric WORMS annonce qu'une visite de Sylvie RETAILLEAU est prévue le lendemain à ParisSanté Campus. L'ENS y est porteuse de divers instituts. Anne CHRISTOPHE pourra revenir

sur Q-bio si le conseil scientifique le souhaite, sachant qu'il est prévu d'évoquer ces installations et projets à la prochaine séance.

De même, une information sera proposée sur un sujet au milieu ou à la fin du gué, concernant la constitution d'un service mutualisé d'aide aux appels à projets (SAAP) de PSL, dont l'École devrait être porteuse. Des discussions sont en cours sur l'articulation des différentes contributions des établissements.

Enfin, Frédéric WORMS mentionne l'appel à manifestation d'intérêt pour les grands projets de recherche de PSL. L'université redéploie l'ensemble des fonds LabEx, hors écoles universitaires de recherche Translitterae et FRONT-COG, même si ces dernières sont en discussion avec les directrices adjointes respectives pour leur articulation avec ces GPR, déterminants pour les cinq prochaines années pour toute la recherche scientifique au sein de PSL. Après l'intégration des LabEx, les fonds sont pérennisés dans PSL.

Il s'agit assurément de grands sujets mais aucun document ou résultat n'est à transmettre. Il convenait toutefois de faire un point d'évolution par rapport à la précédente séance et la direction reste à la disposition du conseil scientifique s'il souhaite en discuter.

Jean JOUZEL se demande s'il s'agit d'évolution ou de révolution, car ces points traduisent un changement profond pour l'École.

Frédéric WORMS cite la phrase de Bergson qui affirme que « *l'évolution est une révolution qui n'en a pas l'R* ». L'évolution peut donc être plus révolutionnaire que la révolution. Tous ces sujets sont effectivement essentiels et très structurants pour l'École. L'idée est que tout ce qui est important n'est pas fragilisant. Il est certain que le rapport HCERES doit refléter la structure de PSL, grand établissement comprenant des établissements composantes, et ce sera le cas. Les grands programmes apporteront un levier en contribuant à la recherche de l'École, en lien avec les autres établissements. Il s'agit d'une réorientation majeure, qui conduira notamment à celle des SHS. Pour ce qui concerne les sciences, la décision prise par PSL vise à définir non de grands programmes disciplinaires, mais des thématiques précises, ce qui est aussi une révolution mais qui permettra l'émergence de nouveaux champs. Il est également prévu des thématiques interdisciplinaires.

Quant à la constitution du service commun d'appels à projets, elle est menée en examinant chaque détail de sa structuration. À cet égard, Frédéric WORMS remercie Myriam FADEL, Emmanuel BASSET, Anne CHRISTOPHE et Valérie THEIS, ce dossier leur demandant énormément de travail. Enfin, il souligne que sur la base du saut qualitatif de PSL, ces grands sujets sont maîtrisés par l'École, et sur chacun d'eux se joue quelque chose d'essentiel pour elle.

La séance est suspendue de 11 h 20 à 11 h 37.

III. Points divers

1. Formations VSS (violences sexistes et sexuelles) : premier bilan

Dorothée BUTIGIEG indique qu'elle a organisé, en collaboration avec Charlotte JACQUEMOT, référente égalité femmes-hommes de l'ENS, les formations sur les violences sexistes et sexuelles. L'ENS ne s'est pas décidée à traiter ce sujet important seulement en 2022. Les personnels avaient accès à des formations dans le cadre de l'école interne de PSL et les étudiants étaient sensibilisés à chaque rentrée par les associations étudiantes, notamment le COF, qui avait un discours sur le consentement très novateur à l'époque. Des formations organisées par le service santé-sécurité abordaient également cette question, davantage dans un contexte festif.

Suite à l'enquête en vue d'un état des lieux sur les violences sexistes et sexuelles, réalisée en décembre 2021 pour les étudiants et en janvier 2022 pour les personnels, un plan d'action a été décidé par la direction en mars 2022. L'une de ses mesures consistait à former l'ensemble de l'École sur ces sujets. À l'avenir, les nouveaux entrants seront formés mais cette année, une sorte de rattrapage a été réalisé, à travers la formation obligatoire de l'intégralité de la communauté, dans un format relativement court, de deux heures, afin que chacun puisse la suivre sans trop de difficulté. Un ensemble de contenus sur le cadre juridique, les définitions, la prévention et les actions possibles a été proposé.

Dans un premier temps, de début septembre à fin novembre, 17 sessions ont été organisées en amphi soit pour les personnels, soit pour les étudiants et les étudiantes, ainsi qu'une séance mixte rassemblant ces deux populations. Elles ont eu lieu sur le campus Panthéon et une session a été organisée à Jourdan. Une grande variété d'horaires et de jours a été proposée et quatre organismes de formation ont été sélectionnés, et testés à cette occasion, sachant qu'ils avaient tous été chaleureusement recommandés. De son côté, PSL a organisé à l'ENS une séance de théâtre-forum, principalement pour les doctorants et les doctorantes.

S'agissant du bilan tiré à la fin de cette première vague, il fait apparaître qu'un très grand nombre d'étudiants et d'étudiantes se sont emparés de cette possibilité. L'intégralité des 1^{ère} année sera formée cette année. Au total, 1 248 étudiants et étudiantes, ainsi que 741 membres du personnel, ont suivi cette formation à fin novembre. Un questionnaire a été diffusé à la fin de chaque session, notamment pour évaluer les organismes de formation. De façon générale, le taux de satisfaction est très élevé, avec des commentaires variés et des retours très intéressants. Dans l'ensemble, 86 % des répondants et répondantes se sont dits satisfaits ou très satisfaits de la formation suivie.

Toute la communauté n'ayant pas été couverte, quatre sessions supplémentaires sont organisées cette semaine, dont une en anglais pour les personnels. Elles seront les dernières sous ce format obligatoire. Les étudiants et étudiantes qui n'ont pu participer à cette formation, malgré toutes les relances et les possibilités offertes, pourront se joindre aux amphis prévus à la rentrée pour les nouveaux entrants. De même, de nouvelles sessions auront lieu pour les personnels à la même période.

En outre, des formations complémentaires à ce module de base, assez concis, seront organisées pour les bureaux des associations étudiantes, avec un volet juridique beaucoup plus étoffé. D'autres, non obligatoires, seront proposées au personnel ou aux étudiants au printemps prochain, sur des thèmes plus spécifiques.

Frédéric WORMS remercie Dorothée BUTIGIEG et Charlotte JACQUEMOT pour l'organisation de cette mesure très importante, qui s'inscrit de manière très consensuelle dans la communauté, avec une réelle prise de conscience de ses enjeux majeurs. Certes, tout n'est pas consensuel sur la question mais la nécessité de ces formations et leur place dans le plan d'action général sont absolument cruciales. Leur organisation est très lourde pour la nouvelle direction de la vie étudiante, où Dorothée BUTIGIEG gère aussi les associations et beaucoup d'autres dispositifs.

Jean JOUZEL s'enquiert de la vision des représentants étudiants sur le sujet.

Johanne LEBRUN-THAURONT se félicite de l'organisation de toutes ces formations. Pour sa part, elle participe au rappel auprès des doctorants et doctorantes pour qu'ils la suivent. Elle demande si d'autres séances de rattrapage sont prévues. Par ailleurs, elle croit savoir que la charte n'a pas été votée au conseil d'administration.

Frédéric WORMS précise qu'elle a été présentée au conseil d'administration mais n'a pas été soumise à son vote formel en vue d'une inscription au règlement intérieur par exemple, dans la mesure où cela l'aurait figée, avec l'impossibilité de l'amender si besoin. D'ailleurs, des suggestions de modifications ont encore été reçues récemment, concernant notamment le fait qu'elle portait

beaucoup sur l'enseignement et moins sur la vie professionnelle à l'École. Son évaluation est prévue à un an et sera présentée au conseil scientifique en fin d'année, pour voir si des transformations sont nécessaires. Comme les formations, qui ont été obligatoires, la charte a un aspect, non réglementaire au sens fort, mais de structuration et de pouvoir juridique faible dans la hiérarchie des normes, mais pas nulle, loin s'en faut.

Saadi LAHLOU a eu l'occasion de discuter avec Valérie BEAUDOUIN, qui a organisé une enquête sur plusieurs écoles. Il a compris qu'il s'agissait d'un phénomène très complexe, impliquant les comportements, la manière dont ils sont perçus, qui d'ailleurs change, de même que la façon dont ils sont déclarés et dont on les mesure et enfin, les actions mises en place. Toute cette chaîne induit des questionnements sur les mesures prises, leur impact éventuel et la contribution de ce dernier à ce qui est finalement le résultat, qui dépend par ailleurs de la culture, etc. Il est donc important d'envisager différents types d'évaluation dans la gestion de ce sujet par l'École. Il s'agit en particulier du suivi des incidents, très compliqué à traiter sur le plan de la communication, car l'on s'aperçoit que des viols se produisent partout.

La partie la plus facile de l'évaluation consiste à mesurer les actions mises en place, telles que les formations. Une étape intermédiaire consiste à apprécier l'effet du mécanisme d'intervention sur le résultat et en général, cette phase manque. Il s'agit de savoir si c'est la bonne manière de faire, si le visionnage du clip sur la tasse de thé a un impact, si le théâtre en a davantage, etc. Cela constitue un sujet de recherche en soi, s'agissant d'un problème qui perdurera, malheureusement. Il serait aussi intéressant de voir comment le sujet est traité ailleurs dans PSL, et au-delà, de participer à une sorte de normalisation des enquêtes pour bénéficier des progrès des autres. À cet égard, Saadi LAHLOU croit savoir qu'une nouvelle vague d'enquêtes démarrera au printemps pour les différentes écoles et universités.

Frédéric WORMS n'est pas au courant de cette action. En tout cas, ce sujet est suivi au niveau de PSL. D'ailleurs, l'enquête ayant permis de déterminer la situation à l'instant T dans l'École avait été menée par l'université, avec un volet par établissement. L'ENS avait malheureusement constaté un certain nombre de déclarations de viol, notamment dans son internat. Elle a ouvert une adresse mail spécifique, suivie par Myriam FADEL, pour aller plus loin dans le soutien aux déclarations dans ce domaine mais n'a pas noté d'effet particulier à cet égard.

Dorothée BUTIGIEG précise que l'enquête sur les violences sexistes et sexuelles sera menée tous les deux ans. La première portait sur le signalement des situations depuis l'entrée à l'École, ce qui était compliqué, certains l'ayant intégré depuis quelques mois et d'autres depuis 6 ans. La prochaine enquête aura lieu en 2024 et la trame de la première sera utilisée, avec quelques améliorations. Un travail de fond avait déjà été réalisé, basé sur l'expérience de Centrale Supélec et d'autres grandes écoles, qui avaient un peu essuyé les plâtres. Si le questionnaire de l'École est bon, il doit encore progresser.

S'agissant de l'évaluation, il est intéressant de noter que les commentaires formulés dans le cadre de l'enquête de satisfaction font apparaître que les personnes déjà sensibilisées sont de toute façon très satisfaites, car l'étant du fait que cette formation existe et soit obligatoire. En outre, peu de grincheux ont été dénombrés car au fond, ceux qui y ont assisté à contrecœur ne sont pas satisfaits. De fait, il est un peu difficile d'évaluer la qualité intrinsèque de la formation. Certaines sessions ont maintenu l'intérêt plus que d'autres, mais en tout état de cause, les personnes y sont venues assez convaincues dans un sens ou dans l'autre.

Dans la continuité de cet effort, **Johanne LEBRUN-THAURONT** juge intéressant de passer de la sensibilisation aux actions pour changer la situation, notamment en agissant sur la disparité entre les différentes sous-communautés et surtout entre les départements, dans la mesure où certains se saisissent de l'enjeu plus que d'autres. Si la volonté est d'instaurer un climat qui empêche ce genre de comportement dans toute l'École, il faudra peut-être travailler davantage sur certains

départements, et en tout cas sur une localisation précise, après cette première étape de sensibilisation générale, qui était nécessaire.

Jean JOUZEL convient de l'importance de poursuivre cette action. En tout cas, cela semble activement engagé.

Dorothee BUTIGIEG quitte la séance à 11 h 53.

2. Projet de master autour des changements globaux et des transitions

Amaury LAMBERT rejoint la séance 11 h 53

Jean JOUZEL note que ce projet a été présenté lors de la journée École durable, organisée le 27 janvier dernier.

Amaury LAMBERT souligne que ce projet est l'œuvre d'un collectif, en particulier de Corinne ROBERT, du CERES, et lui-même. Abordant son contexte, il met en avant les nombreuses actions déjà entreprises à l'ENS. Alessandra GIANNINI en a dressé un panorama précis le 27 janvier dernier, durant la journée École durable. Les départements proposent un certain nombre de formations mono disciplinaires (économie de l'environnement, écologie et changement global...) tandis que le CERES organise depuis longtemps des ateliers, cours, projets tutorés, stages dans le cadre d'une formation inter- et transdisciplinaire, à savoir en contact avec des acteurs (agriculteurs, décideurs politiques, etc.), au-delà des savoirs académiques. Le Centre délivre ainsi la mineure environnement et ses enseignements sont destinés à tous les étudiants de l'ENS, quel que soit leur background, sans prérequis nécessaires.

Depuis quelques mois, deux projets sont en cours de mise en place et de réflexion :

- l'enseignement obligatoire en L3 (accord de Grenoble et rapport Jouzel-Abbadie)
- le master interdisciplinaire (quel contenu ? quelles structures ? pour quels étudiants ?).

Dans le cadre de PSL, si un tel master voit le jour, il serait a priori sous la tutelle du programme gradué EaBiS (*Earth and Biodiversity Sciences*). À l'origine, lors de l'appel d'offres pour les EUR, son intitulé comportait un autre S pour *Society*. Il serait peut-être de bon ton aujourd'hui de le rajouter. En outre, il faut rappeler que PSL propose, depuis septembre 2020, une licence dédiée aux sciences de la durabilité. La première promotion sera diplômée en septembre 2023 et l'idéal aurait été que d'autres masters voient le jour à cette date, pour en accueillir une partie. Toutefois, Amaury LAMBERT craint que le temps manque.

Par ailleurs, il signale qu'un institut dédié à la transition est constitué aux Mines depuis mai 2022. Il est en contact avec sa directrice, Nadia MAÏZI. Il est également en relation avec l'EPHE en ce qui concerne l'écologie du changement global, programme international de M2 qui devrait voir le jour en 2024.

Enfin, le présent projet pourrait bénéficier de financements via ONEPSL Impact, lauréat de l'appel à projets « Excellence sous toutes ses formes », doté de 24 M€. Celui-ci soutiendra en particulier les stages de L2, mais surtout des thèses bi nommées bi-disciplinaires et des Hackatons, projets collectifs interdisciplinaires, avec un espace dédié appelé Hack Club.

Amaury LAMBERT se propose de détailler la chronologie de la réflexion collective sur ce master, portée par des étudiants, le CERES et sa direction, DimENSion durable, Ecocampus, etc. Une enquête a été lancée au printemps 2022, intitulée « témoignages dans l'optique de la création de parcours de masters interdisciplinaires autour de la transition écologique et sociale et du changement climatique ». Élodie CUVILLIER l'a menée avec brio. Ses résultats ont été présentés

auprès des acteurs concernés et des directions de l'ENS et de PSL à l'automne dernier. Celles-ci ont fixé une feuille de route visant à proposer ce que pourrait être un master interdisciplinaire autour de ces questions dans le meilleur des mondes.

Une discussion s'est tenue au CERES et avec des étudiants de l'ENS, à la fin du dernier trimestre 2022, pour l'élaboration d'une première proposition. Le rendu de l'appel à idées a eu lieu lors de la journée École durable du 27 janvier. Dans ce cadre, Hugo PANCHAUD a suggéré de créer un master interdisciplinaire sur l'environnement. Un dialogue a été instauré avec cet étudiant. Enfin, une concertation a été organisée très récemment avec les masters partenaires.

Amaury LAMBERT ne fera pas l'injure aux membres du conseil scientifique de leur expliquer pourquoi il serait bienvenu aujourd'hui de créer un master sur cette question. En dehors des raisons politiques et liées à l'environnement lui-même, Hugo PANCHAUD mentionnait dans son texte des étudiants et enseignants de plus en plus intéressés par ces thématiques et allait jusqu'à évoquer « *un désintéressement pour la recherche classique à l'ENS, très théorique, très éloignée des enjeux environnementaux qui constituent aujourd'hui une urgence* ». De même, il soulignait que l'urgence climatique amène à repenser certains aspects de l'enseignement et de la recherche et estime que « *ce master pourrait refléter l'approche interdisciplinaire* » propre à l'ENS « *puisque toutes les disciplines sont concernées : sciences sociales (...) et sciences « dures » (...). Les cours actuels du CERES représentent bien cette diversité* ». Hugo PANCHAUD propose donc de se baser sur le rôle très important du Centre et indique qu'on « *pourrait imaginer (...) un parcours construit et complet* », qu'il voudrait « *diplômant pour celles et ceux qui souhaitent en faire leur priorité (j'imagine qu'il y en a)* ».

Amaury LAMBERT confirme qu'il y en a puisque 182 personnes ont répondu à l'enquête qui a précédé la journée École durable, dont 106 participants sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM) et 72 participants SHS. Toutes les disciplines étaient représentées, les plus nombreux étant issus des sciences de la vie. Bizarrement, seuls 6 répondants ont suivi un master des sciences du climat.

L'une des questions de l'enquête portait sur le groupe de disciplines qui semblerait aux répondants cohérent et/ou pertinent pour l'enseignement de la transition. Les réponses des participants STEM et SHS ne présentent pas de différence statistique. L'accent est mis sur les sciences de la biodiversité et du climat, puis sur la géographie, l'économie et les sciences des données. La philosophie se voit accorder une importance légèrement plus élevée chez les SHS.

En outre, une question ouverte a été posée : « *Au-delà des disciplines (ou connaissances académiques), quels types de savoirs vous paraissent-ils importants pour développer des recherches/travaux pour la transition écologique et sociale ?* ». Les répondants ont mentionné notamment :

- des savoirs pratiques sur la gestion de projet, la prise de parole, la communication, la vulgarisation ;
- des savoirs concrets autour du naturalisme et de la biodiversité, de l'agriculture, de l'énergie, de la décarbonation ;
- écouter et apprendre à écouter les points de vue alternatifs, notamment ceux des Suds mais aussi des paysans, des militants et des adversaires de l'écologie ;
- la connaissance du champ politique, des lieux et des modes de délibération ;
- la connaissance des obstacles à la transition : lobbying, ressorts institutionnels, rapports de force, blocages individuels, structurels ;

- des mots-clés militants tels que le néo-colonialisme, l'éco-féminisme, et les modes de résistance militante ;
- des outils pour gérer la frustration et l'anxiété générées par l'urgence climatique.

À l'issue de cette réflexion, il est proposé, en premier lieu, de fixer l'objectif de ce master, à savoir former à la recherche interdisciplinaire et à l'action face aux changements globaux, en vue de préparer et d'étudier des transitions en interaction. Il ne s'agit pas d'être en compétition avec le master Énergie par exemple, qui poussera l'innovation en matière énergétique, les problèmes posés par les sources d'énergie actuelles et futures, etc.

Amaury LAMBERT souligne qu'il convient d'attirer des étudiants issus de plusieurs disciplines différentes, qui peuvent varier, car dépendant de la demande. En outre, il met en avant les mots-clés suivants :

- interdisciplinarité, pour les cours à l'interface des disciplines, des questions liées aux changements globaux ;
- transdisciplinarité, s'agissant du dialogue et de la coopération avec des acteurs des territoires et de la transition. Cette spécificité a été développée par le CERES au fur et à mesure des années et répond vraiment à une demande formulée par les étudiants.

Le but étant un master recherche, il sera proposé des thèses dans son prolongement.

Amaury LAMBERT présente ensuite la structure du master. Dans la mesure où des populations issues de disciplines différentes y seront associées, il a semblé utile de procéder comme pour le CogMaster : en M1, chaque étudiant approfondit sa discipline d'origine et suit un cursus commun et en M2, toute la promotion est mélangée. L'enseignement du cursus commun sera assuré par le CERES et celui de la discipline majeure par les masters partenaires. Aussi, les porteurs du projet sont en contact avec ceux de PSL. Initialement, l'intention était de les cibler. Cependant, il semble plus judicieux de tous leur proposer de s'inscrire dans cette collaboration. L'idée est d'obtenir un ou plusieurs masters partenaires par majeure, chacun fournissant entre 0 et 4 étudiants, soit au total 20 à 25 étudiants par année.

La structure du M1 prévoit :

- des cours de majeure au premier semestre, certains se terminant fin janvier et d'autres fin mars ou début avril, avec un stage à l'issue ;
- hors créneaux habituels, des cours du cursus commun et un projet interdisciplinaire collectif, sous la forme d'une approche par problème, où les étudiants de diverses disciplines se réunissent ;
- un stage ou un mémoire en fin d'année ;
- la PSL week, qui servirait de cours introductifs pour la mineure.

La structure du M2, plus classique, prévoit ;

- des cours du cursus commun ;
- des UE de majeure et de mineure ;

- tout au long de l'année, une mission de coopération scientifique auprès d'une ONG ou d'une collectivité, par exemple celle de Rouen, qui en a exprimé le besoin ;
- un stage de recherche à l'issue.

Amaury LAMBERT indique que les potentiels masters partenaires étaient représentés lors de la concertation tenue les 8 et 13 février, notamment en économie, physique, géosciences, sciences du vivant, CogMaster, mode et matière, histoire transnationale, humanités numériques, chimie, politiques publiques. Les échanges ont permis de constater que plusieurs responsables étaient enthousiastes pour réunir les forces.

Les points suivants ont été discutés :

- le périmètre, portant sur des transitions en interaction et la transdisciplinarité ;
- une voie d'accès spécifique en M1, avec un jury de sélection interdisciplinaire et des sous-jurys par discipline ;
- la majeure, la question se posant d'un M1 disciplinaire intégral ou allégé ;
- les problèmes d'occupation maximale des salles, déjà atteinte dans certains masters ;
- les plannings, la formation continue, les dates de début et fin et la charge totale des études : sur ce dernier point, rajouter des UE au programme habituel paraît assez difficile pour certains masters ;
- les problèmes de moyens, car ce master ne pourra être monté sans un budget et un soutien administratif dédié ;
- le problème de la mention, du diplôme et de la possibilité de changer de mention entre le M1 et le M2.

S'agissant des prochaines étapes, Amaury LAMBERT mentionne :

- une prochaine réunion de bilan avec le CERES, le programme gradué EaBIS et les directions de l'ENS et PSL ;
- le retour vers l'ensemble des masters PSL ;
- des discussions bilatérales avec les masters partenaires intéressés ;
- la validation par le programme gradué, le CERES et les masters partenaires ;
- si la validation est obtenue, les demandes de moyens, la formation d'une équipe pédagogique dédiée, la finalisation du dossier, le retour auprès des directions concernées et la demande d'accréditation.

À titre personnel, **Jean JOUZEL** pense que l'ENS est un bel endroit pour mettre ce master en place.

Saadi LAHLOU met en avant le besoin de chefs de projet et d'acteurs du changement. De son point de vue, le projet devrait porter sur un master « acteurs du changement » et non « transitions et changements globaux ». Il attirerait alors un million de candidats. De nombreux aspects devraient être enseignés, qu'il n'est pas toujours simple de trouver dans la littérature. À l'issue d'une telle

formation, les étudiants trouveraient un travail immédiatement et agiraient dans le monde. De tels professionnels sont nécessaires dès maintenant.

Amaury LAMBERT explique que s'agissant d'un master recherche, l'idée est de favoriser les échanges entre savoirs académiques et savoirs de terrain. Cette recherche est en train de se faire sous nos yeux. Même la collaboration entre sciences du climat et sciences de la biodiversité est très récente et pour le moment, elle est cantonnée, par exemple, à l'interaction entre les écosystèmes aquatiques et la théorie de la mécanique des fluides, aux courants océan-atmosphère. Il s'agit d'essayer de bâtir cette science et de faire participer les étudiants à sa construction.

Par ailleurs, le CERES a tout de même une connaissance des acteurs de la transition qui ne sont pas des chercheurs et les fait largement intervenir. Il mène des actions de terrain, notamment avec les agriculteurs. Corinne ROBERT, en particulier, est spécialiste de cette question. Mais tout cela n'est que le début et Amaury LAMBERT n'a pas la réponse à toutes les questions.

Saadi LAHLOU considère que si cela implique des savoirs académiques (sciences cognitives, mouvements sociaux, manipulations, etc.), il est également nécessaire de faire intervenir de nombreux professeurs en pratique. Il souhaiterait savoir si cela est facile au sein de PSL.

Amaury LAMBERT juge indispensable de disposer d'un budget à cette fin, car s'il est possible de demander à une personne d'intervenir une fois gracieusement, ce ne sera pas le cas pour trois ou quatre interventions. Et il n'y a pas de professeur dédié à cette pratique à PSL, ni à l'ENS. Une personne est sur le point d'être recrutée à Dauphine, mais c'est une chercheuse.

Anne CHRISTOPHE signale qu'un appel a été lancé auprès des alumni de PSL, dans le cadre du projet ExcellencES, avec l'idée de les garder inscrits à l'université pendant leur vie professionnelle et les faire revenir à l'École pour continuer à s'y former mais aussi pour former les étudiants. Ce cadre pourrait donc être utilisé. Par ailleurs, les transitions constituant l'un des quatre grands thèmes mis en avant par le programme ExcellencES, un budget pourra être réservé dans ce cadre sur les 10 prochaines années, ce qui laisse le temps de réaliser un projet. Un master action pourrait aussi être envisagé, qui répond sans doute à un besoin. L'ENS n'est peut-être pas la mieux placée pour le faire et même si elle l'est, ce n'était pas l'intention en l'occurrence.

Saadi LAHLOU fait valoir que la recherche et le savoir théorique sur ce qu'est l'action existent et peuvent être enseignés. La recherche-action a tout de même 80 ans d'existence.

La volonté étant vraiment de créer un master recherche, **Annabel DESGRÉES du LOÛ** se demande si les 20 ou 25 sortants sont tous censés faire une thèse. Si ce n'est pas le cas, il faudrait leur laisser le choix de valider un master recherche avec un stage recherche, ou un master professionnel avec un stage professionnel.

Amaury LAMBERT observe que c'est précisément l'idée de ce master. De toute façon, l'obligation est faite que ceux de PSL opérés par l'ENS soient en recherche.

Anne CHRISTOPHE pense qu'Amaury LAMBERT a à l'esprit le même modèle de master que celui opéré par les sciences cognitives, avec des parcours en neurosciences, modélisation, etc. Le master ingénierie cognitive porte sur les sciences cognitives appliquées dans la société et le stage s'effectue dans une administration ou une entreprise, mais suivi par un chercheur ou une chercheuse. Cette exigence d'un travail de recherche est donc maintenue dans le cadre du master, même si le stage concerne un problème très pratique.

Frédéric WORMS remercie Amaury LAMBERT de mener cette très grande entreprise, avec une concertation qui fait partie du projet. Cela prend un peu de temps, et en prendra encore, car il vaut mieux le construire avec l'accord de tous. Ce projet de master est très original. Il est d'ailleurs très intéressé par la définition de la transdisciplinarité d'Amaury LAMBERT, qui suppose d'aller au-delà

des disciplines mais en passant par celles-ci. En amont, l'interdisciplinarité, marque de fabrique de l'École et de PSL, est extrêmement étendue. Tout cela conjugué joue sur trois images fortes de l'ENS : un pilier dans une discipline, avec une première qui s'appuie sur des masters recherche, l'ouverture interdisciplinaire et la troisième dimension, qui permet d'ouvrir de nombreux débouchés.

Sur ce point, Frédéric WORMS met en avant la grande responsabilité de l'École vis-à-vis des étudiants qui s'engageraient dans ce master et viseraient des débouchés, y compris en thèse, pour que ces sujets soient reconnus comme légitimes par des écoles doctorales. En effet, la construction de chaque interdisciplinaire induit un langage de stimulation, mais il faut aussi faire face à la réalité des postes. Les étudiants doivent avoir des débouchés sérieux et des ouvertures pratiques.

Dans ce contexte, Frédéric WORMS souligne le temps nécessaire qui a été pris, et doit encore l'être, car la mobilisation de cette communauté est assez impressionnante. À cet égard, le calendrier proposé paraît bien construit et permettra d'aboutir. Ce projet répond en partie aux engagements pris dans le cadre de l'accord de Grenoble et au prolongement du rapport sur la place de ces sujets dans l'enseignement supérieur. Il s'agit de l'invention d'un modèle, avec les trois caractéristiques fortes évoquées, qui peuvent être en tension mais sont inséparables.

Rodrigue FRIAUD remercie Amaury LAMBERT et tout le collectif derrière ce projet de master, qui répond à une attente forte de la communauté des étudiants. Leurs études auraient peut-être été différentes s'il avait déjà existé. Il ne faut pas sous-estimer les générations qui attendent que ces formations existent. Par ailleurs, outre l'intérêt pour les étudiants, elles en ont aussi pour les enseignants qui prépareront les cours, car c'est une façon de réaliser une transdisciplinarité dans la recherche. Écrire un cours en commun conduit à partager le formalisme de l'autre, et c'est peut-être l'un des rares espaces à l'ENS où cette interdisciplinarité se réalise aussi en recherche.

Jean JOUZEL souligne que la communauté étudiante s'est également beaucoup engagée dans ce projet.

Amaury LAMBERT quitte la séance à 12 h 20.

3. DimENSion durable : suites de la journée École durable

Cédric GUILLERME et Dylan COLAS rejoignent la séance à 12 h 20.

Frédéric WORMS se propose d'évoquer la méthode et les enjeux de la journée École durable du 27 janvier, dont les résultats seront présentés par Dylan COLAS. Il s'agit de la première des écoles d'été et d'hiver de l'ENS. Elles visent à construire, sur une journée, une réflexion commune sur des sujets communs, réunissant toutes les communautés (services, étudiants, enseignants, chercheurs) de manière participative. Elles sont précédées d'un appel à idées sur un thème donné et se terminent par une discussion et une délibération, avec un vote indicatif. Celui-ci n'engage aucune instance, car cette assemblée est très consultative, constituant en quelque sorte une convention citoyenne de l'École. Malgré tout, des tendances s'en dégagent.

La journée a été conçue avec Dylan COLAS, Emmanuel BASSET et le service de communication. La participation a été forte, avec une réelle interaction, y compris dans les débats sur les services, qui étaient présents, s'agissant notamment des sujets de restauration, de logistique ou de patrimoine. La direction y a également assisté. La dernière proposition de la journée portait sur la façon d'organiser ces écoles. Il faudra en tirer certaines leçons pour mobiliser encore davantage en amont et intéresser en pratique tous les acteurs.

En effet, Frédéric WORMS a eu l'impression que toutes les communautés n'étaient pas présentes, celles qui l'étaient étant les plus impliquées. Il ne s'agissait pas seulement des plus mobilisées d'ailleurs. À cet égard, il remercie Jean-Marc BERROIR, directeur de département de physique, qui était présent durant tout l'événement alors même que la recherche en physique fondamentale et la

consommation d'électricité des machines des laboratoires de physique ont été sur la brèche toute la journée. De la même façon, s'agissant des violences sexistes et sexuelles, lors du débat sur la charte, seules étaient présentes les personnes qui semblaient « intéressées ».

Frédéric WORMS n'évoquerait pas une frustration dans l'absolu. Il est observé une prise de conscience sur ces questions et la proposition de master va dans ce sens. Les résultats qu'exposera Dylan COLAS sont très riches. Malgré tout, un progrès reste à faire sur la construction de ces journées. Celle du 27 janvier a été un test très positif sur le principe de ces écoles, qui devront être améliorées ensuite.

Enfin, Frédéric WORMS souligne que ce qui a été présenté comme plébiscité est tout à fait indicatif et n'engage pas l'institution, à ce stade. Toutefois, elle y travaillera sérieusement. Inversement, ce qui est présenté comme n'ayant pas été retenu, y compris dans les trois propositions discutées et les deux minoritaires, sera tout de même analysé. Par conséquent, rien n'est décidé, rien n'est acté, car cela supposerait une décision dans les instances délibératives de l'École. D'une certaine façon, elle dispose à présent d'un tableau de bord.

Dylan COLAS propose de présenter, en préambule, le plan climat-biodiversité du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, publié au mois de janvier et qui porte sur des actions similaires à celles que l'École a prises en amont, dans le cadre de la signature de l'accord de Grenoble et de l'adoption de son plan de sobriété. Il encadre l'action consolidée au niveau de tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en France.

Ce plan climat-biodiversité reprend les grands cadres français en matière d'action climatique et environnementale, à savoir la stratégie nationale bas carbone, le plan national d'adaptation au changement climatique, la stratégie nationale biodiversité 2030, la loi climat et résilience et le rapport « sensibiliser et former aux enjeux de la transition dans l'enseignement supérieur », connu sous le nom de rapport Jouzel. Tous ces éléments encadrent les actions qu'il faudra continuer à développer, et dans lesquelles l'École s'est déjà engagée depuis quelques années.

Une première partie des recommandations concerne la formation et la sensibilisation de la communauté étudiante et du personnel aux enjeux de la transition écologique et sociale, même si tout reste à construire dans la définition de ce que l'on entend par cette dernière, y compris au niveau du ministère. Cependant, l'ENS avance en parallèle. À ce sujet, il faut rappeler que la discussion est en cours sur la mise en place de l'enseignement commun transdisciplinaire aux enjeux de la transition écologique pour les étudiants de première année. Elle anticipe donc les recommandations du ministère, qui viennent au fil de l'eau.

Des recommandations sont également émises en vue de la mobilisation de la recherche et de l'enseignement pour engager la transition bas carbone des établissements, comme l'ENS l'a fait dans le cadre de son plan d'action DimENSion durable, publié en 2021, qui prévoyait des engagements de réduction des impacts carbone et environnementaux de ses activités, tant au niveau de la recherche que de l'enseignement et des services. Ce plan climat-biodiversité sera maintenant adapté aux activités de l'École et à ce qu'elle voudra et pourra en faire.

Abordant la journée École durable, Dylan COLAS souligne que sur le plan de la méthode, il s'agit d'un exercice particulier, nouveau et très stimulant, avec un appel à projets en ligne qui a bien mobilisé, au moins en termes de qualité. La plupart étaient très fouillés et justifiés. De nombreuses idées ont été proposées. S'agissant de la participation le jour même, dans les groupes de travail et réunions avec les étudiants et les étudiantes, Dylan COLAS continue de s'interroger sur la dichotomie entre un engagement, même du monde de la recherche, fort en dehors de l'École et parfois limité à certains groupes ou clusters de mobilisation dans l'École. Il faudra continuer à y travailler et ce genre de journée pourra peut-être aider à faire partager l'idée qu'une mobilisation au sein de l'École est non seulement possible mais indispensable, pour mobiliser ensuite l'ensemble de l'enseignement supérieur sur ces questions.

La démarche de développement durable de l'École ne peut se construire qu'avec l'accord des usagers et leur participation, ce qui était toute l'idée de cette journée. À l'appel à projets ont été mêlés des temps de réflexion avec des experts sur certaines questions concernant la recherche et l'enseignement, notamment sur le labo 1point5, afin d'apprendre de ce qui se fait à l'extérieur pour l'adapter à ce que l'École veut entreprendre avec ses forces. Les mobilisations existantes au sein de l'ENS, telles que le Green committee de l'IBENS, ont également été présentées pour inciter l'ensemble des autres laboratoires et départements à s'organiser et s'engager dans ces actions. Cette méthode avait pour but de montrer l'ouverture de l'École sur ces questions et de fédérer enfin toutes ses forces vives sur ces sujets.

A posteriori, Dylan COLAS recontactera, dans un premier temps, tous les porteurs des projets présentés le jour J puis tous ceux qui n'ont pas exposé le leur le 27 janvier. Ceux présentés ont fait l'objet de votes permettant de créer un challenge, à titre indicatif, des propositions plus faciles à mettre en œuvre et d'engager des discussions avec leurs auteurs. L'idée à présent est de construire une démarche cohérente sur ces projets, en adéquation avec les attentes des parties prenantes mais aussi avec le nouveau plan climat-biodiversité du ministère.

Après ce contact, un travail devra être réalisé et des échanges entamés avec les laboratoires, départements et services de l'École, en vue d'études de faisabilité et de discussions plus approfondies. Dylan COLAS s'engage à ce que tout ceci se déroule en toute transparence vis-à-vis des porteurs et porteuses de projet, car c'est là le gage de la démarche participative. Plus largement, DimENSion durable continuera à soutenir les initiatives existantes à l'École. La journée École durable a donc montré l'étendue des forces dont dispose l'ENS pour répondre aux défis qui se posent.

Revenant sur le plan climat-biodiversité, Dylan COLAS précise qu'il déploie trois grands axes de la recherche, pour soutenir les efforts à réaliser dans le secteur énergétique et non énergétique mais également dans l'innovation sociale, à savoir les changements de comportements. De ce point de vue, l'École a beaucoup de forces vives, tant dans la population étudiante que dans les laboratoires de recherche. Le département d'études cognitives, notamment, travaille sur ces changements comportementaux, qui ont fait l'objet d'une présentation très intéressante lors de la journée École durable.

En conclusion, Dylan COLAS souligne que l'idée est de fédérer et d'avoir une vision. L'objectif de DimENSion durable pour l'année à venir sera de surfer sur la dynamique de cette journée École durable, le plan climat-biodiversité, le conseil scientifique, les différentes initiatives partout au sein de l'École et l'enseignement, notamment s'agissant du master transdisciplinaire.

Jean JOUZEL remercie Dylan COLAS et tous ceux qui se sont impliqués dans cette journée École durable. Le temps de l'action est maintenant venu.

Rodrigue FRIAUD rappelle que l'écologie à l'ENS était surtout promue par une association étudiante vivant un peu, Écocampus, puis également par un comité environnement, créé en 2014, inscrit dans le règlement intérieur et qui ne s'est pas épanoui, avec quelques réunions seulement. Par la suite, Dorothee BUTIGIEG a été nommée correspondante développement durable. Et finalement, le phénomène prend de l'ampleur. Avec le recrutement de Dylan COLAS et le plan DimENSion durable, le sujet est devenu institutionnalisé et internalisé dans l'École. Celle-ci intègre ces valeurs, et c'est tant mieux si elle peut les porter plus loin.

Rodrigue FRIAUD reconnaît que du chemin a été parcouru mais dans ce domaine, s'agissant par exemple de la réduction de l'empreinte écologique, il est toujours possible de faire mieux et plus, et d'émettre moins. En effet, l'École a une dette écologique phénoménale, ce qui laisse toujours insatisfait. Après le temps de la discussion, celui de l'action est maintenant arrivé et elle doit être profonde, efficace et s'inscrire dans le temps long.

Dylan COLAS quitte la séance à 12 h 36.

4. Relations internationales : le programme « Suds » – point d'étape

Cédric GUILLERME indique que la dernière étape importante du programme Suds a concerné le voyage d'une délégation de l'ENS au Sénégal en janvier 2023, avec plusieurs événements :

- le séminaire de lancement du cours « Nouvelles compréhensions du monde » à l'université de Thiès, en partenariat avec l'université de Witwatersrand (Afrique du Sud) et le campus AFD : il sera étendu l'année prochaine, à l'attention des étudiants de différentes universités partenaires ;
- la signature d'un accord de coopération avec l'université Iba Der Thiam de Thiès, le premier signé par l'ENS avec une université subsaharienne ;
- le lancement d'un programme international de recherche sur Léopold Sédar Senghor, en partenariat avec l'université de Cheikh Anta Diop de Dakar, l'Institut des textes et manuscrits de l'ENS et le CNRS.

Plus récemment, le professeur Souleymane Bachir DIAGNE est arrivé à l'ENS, en tant que professeur invité pour quatre mois.

S'agissant des prochaines étapes, il convient de signaler :

- l'accueil à l'ENS d'un post-doctorant mis à disposition par le CNRS pour suivre la montée en puissance du programme ;
- la mise en place d'accords de coopération avec d'autres universités africaines intéressées, dont deux au Sénégal et potentiellement une au Maroc ;
- le développement des outils de financement pour accompagner les mobilités croisées, qui s'appuient sur les initiatives lancées par le gouvernement et l'Élysée dans le cadre du sommet France-Afrique 2022, avec aux manettes le MESRI pour les mobilités sortantes et le MEAE pour les entrantes :
 - la notification, suite à la demande de l'ENS, d'une enveloppe spécifique de 81 000 € d'aide à la mobilité internationale par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour l'année 2023, afin de soutenir en priorité les étudiants boursiers dans leurs projets internationaux, notamment vers les Suds ;
 - les contacts pris avec le ministère des Affaires étrangères pour aider aux mobilités depuis l'Afrique vers la France, avec différentes pistes : projet en cours de montage pour obtenir des financements dans le cadre du Fonds de solidarité pour les projets innovants (FSPI) et bourses de l'Ambassade de France au Sénégal pour des thèses en cotutelle ;
 - le mécénat.

Par ailleurs, Cédric GUILLERME évoque un projet sur un autre Sud. En coopération avec les trois autres ENS, l'École a candidaté à l'appel à projets lancé par les ministères des Affaires étrangères et de la Recherche pour créer des campus franco-indiens en sciences de la vie, correspondant à une stratégie politique française de développer l'axe indopacifique. Le projet déposé a été retenu et réunit les quatre ENS et un consortium de 10 instituts indiens en sciences des vivants, même s'ils ont une approche interdisciplinaire comme l'École normale. Dans ce cadre, celle-ci bénéficiera d'un budget de 120 000 € pour financer les mobilités croisées entre l'Inde et la France d'étudiants et de

chercheurs, ainsi que la création de nouveaux cours conjoints, à l'exemple de celui monté dans le cadre du programme Suds en Afrique.

Les deux prochaines étapes sont les suivantes :

- le programme d'accueil de stagiaires normaliens dans les laboratoires des IISER et de stagiaires indiens dans ceux de l'ENS ;
- un appel à candidatures visant à encourager la mobilité des chercheurs français et indiens pour des missions exploratoires et le renforcement des contacts, afin de monter en puissance et déposer des projets à l'ANR ou au CEFIPRA, organisme franco-indien de financement de la promotion de la recherche.

Pour conclure, Cédric GUILLERME présente une photographie prise par le premier étudiant normalien (département d'histoire) parti en Inde dans le cadre de ce partenariat et représentant la célébration de la naissance de Ganesh. À son retour, il a été lauréat du Trophée des étudiants ambassadeurs de la région Ile-de-France pour son parcours international en dehors des sentiers battus.

Frédéric WORMS souligne que Cédric GUILLERME mène une action très importante avec toute l'École. Une prochaine séance du conseil scientifique pourrait être consacrée au développement des projets européens, avec notamment le renouvellement du portage des projets italiens. En outre, il existe aujourd'hui une cartographie des partenariats de recherche et les relations internationales de l'École sont en pleine dynamique positive. Le partenariat avec PSL se précise aussi, avec la nomination de Jennifer HEURLEY comme vice-présidente relations internationales. Dans ce contexte, le programme Suds n'est pas local mais fait partie des grands projets globaux. On pourrait ainsi imaginer que le cours « Nouvelles compréhensions du monde » soit relié au master Transitions, la transition climatique y étant extrêmement présente.

Frédéric WORMS signale également que Leïla VIGNAL, directrice du département de géographie, dirige le programme Suds, en partenariat avec les relations internationales. Toutes les disciplines y sont conviées et l'École est preneuse de la participation des membres du conseil scientifique à la réflexion sur cet ensemble.

Cédric GUILLERME quitte la séance 12 h 45.

5. Point Fondation

Frédéric WORMS se propose de présenter, conjointement avec Stéphanie TROUFFLARD, un point d'étape sur la fondation de l'École normale supérieure, actuellement en plein développement. Un conseil d'administration aura lieu début avril et actera la fin de la campagne de levée de fonds de cinq ans, qui a permis de réunir près de 40 M€. L'objectif a ainsi été atteint aux quatre cinquièmes, à partir de presque rien. Marc MÉZARD avait lancé et fortement appuyé cette activité totalement nouvelle pour l'École. Le conseil d'administration en tirera un bilan, y compris concernant la finalisation de l'acquisition d'un bâtiment important, la villa Pasteur, qui procurera des revenus pérennes à la fondation.

Par ailleurs, un changement de la gouvernance de la fondation aura lieu le 6 avril. En vertu de la fin des mandats, de nouveaux administrateurs et un nouveau président du conseil d'administration seront nommés. De plus, sa direction sera renouvelée. Une directrice adjointe a été recrutée en décembre dernier, en la personne de Caroline GUÉNY-MENTRÉ. La transition s'opère en ce moment entre l'équipe actuelle et celle qui sera confirmée en avril prochain.

Il est également prévu le lancement d'une deuxième campagne. À cet égard, l'ENS transmettra ses objectifs stratégiques en matière d'immobilier, de soutien aux étudiants, de sciences, de recherche

et de formation. D'ores et déjà, la fondation finance grâce à des mécènes les bourses du programme Médecine et Humanités. En outre, l'École dispose d'une charte du mécénat, qui sera certainement reprise et renforcée, sachant qu'elle suit des règles d'étanchéité de la recherche par rapport aux financeurs et d'examen éthique des mécènes potentiels.

Il s'agira donc de mener une réflexion d'ensemble sur les grands objectifs à fixer pour cette deuxième campagne de levée de fonds et la structuration du mécénat, dans une deuxième étape qui sera déterminante pour l'École. En effet, celle-ci a de gros besoins. À cet égard, un point pourrait être fait à une prochaine séance du conseil scientifique sur l'immobilier et le budget. Des perspectives, sous la conduite des services de la stratégie immobilière, seront évoquées ainsi que les grands programmes de recherche, le recrutement, les chaires, etc.

Ces sujets seront présentés par Stéphanie TROUFFLARD, chef de cabinet de la direction, auparavant chargée des relations entre l'École et sa fondation. Elle l'est toujours en première ligne, sachant qu'un recrutement est en cours pour la soulager des aspects de gestion. Chacun est dans son rôle et Frédéric WORMS tient à la remercier pour le lien essentiel qu'elle assure entre les deux structures.

Stéphanie TROUFFLARD explique que la Fondation ENS et son équivalent aux États-Unis, Friends of ENS, ont décidé de s'engager dans une campagne de levée de fonds ambitieuse, structurée et pérenne. À cet effet, ont été mis en place un appel à dons annuel depuis 2015, ainsi qu'une première campagne d'envergure, démarrée en 2017 et achevée en 2022. Ces fonds privés, en provenance d'alumni, d'entreprises, de fondations, de fonds de dotation, donnent à l'École les moyens de financer son développement et son rayonnement.

Stéphanie TROUFFLARD mentionne à ce sujet quelques exemples significatifs, en premier lieu les chaires de mécénat, permettant de développer une activité de recherche, voire de recherche et de formation, sur un thème identifié. L'École en dispose aujourd'hui de neuf, dont les montants collectés vont de 50 000 € à 400 000 € par an, sur une durée de 3 à 5 ans. L'objectif d'une chaire consiste à contribuer au rayonnement de l'École, à la diffusion du savoir et à l'établissement de liens étroits avec des entreprises, des fondations ou des particuliers engagés dans les mêmes ambitions de développement.

Le financement de projets liés à la recherche et à la formation n'est pas limité aux chaires. Les mécènes peuvent notamment financer des conférences et des séminaires, tels que les conférences Legrain, dont la dernière s'est tenue les 19 et 20 janvier dernier, dans le cadre du bicentenaire de la naissance de Pasteur. Par ailleurs, le mécénat soutient de nombreux programmes de bourses, tels que Médecine et Humanités, cursus permettant à des étudiants et des étudiantes d'obtenir un master en humanités et le diplôme de l'ENS, en parallèle de leurs études de médecine. Dans le cadre du programme de bourses Excellence, une aide est offerte chaque année aux personnes issues du concours normalien étudiant, notamment des départements d'informatique et de mathématiques, et bientôt de physique, le programme devant prochainement être articulé avec celui intitulé « Femmes et Sciences ».

D'autre part, un programme a été mis en place pour identifier très tôt et attirer des jeunes ayant obtenu des médailles d'or ou d'argent aux olympiades internationales de mathématique, en leur proposant des bourses leur permettant, après trois premières années de cursus universitaire dans leur pays, d'intégrer le concours normalien étudiant et leur fournissant les aides nécessaires une fois qu'ils arrivent à l'École.

Un soutien est également apporté à travers des programmes spécifiques, en vue de favoriser la diversité sociale, tels que les compléments de bourses sur critères sociaux, lancés en 2019 et permettant d'augmenter de 50 % le montant de celle de chaque étudiant boursier, quel que soit son échelon (de 0 bis à 7), avec un objectif de la doubler à terme.

Des initiatives spécifiques sur la longue durée sont également prises, s'agissant par exemple du programme de biologie quantitative, dans le cadre de PariSanté Campus. Ce projet a reçu à son démarrage un don conséquent d'un alumni, ce qui permet de le faire vivre, notamment au sein du lieu préfigurateur, le bâtiment Fresk, à Issy-les-Moulineaux.

Sont aussi financés des équipements ou la rénovation d'espaces, notamment le « couloir vert » dont un mécène a généreusement contribué à la réhabilitation en vue de la création du Centre des sciences de données. De même, des financements sont octroyés pour des fouilles, des travaux sur des fonds d'archives, la rénovation ou l'acquisition de livres anciens, dont la bibliothèque bénéficie chaque année.

Pour collecter ces dons, l'École dispose d'une structure qui en est le récipiendaire, à savoir la Fondation de l'ENS. Elle est appropriée pour rassurer le donateur et faciliter le travail du bénéficiaire, en assurant une traçabilité et une transparence dans l'utilisation des fonds privés reçus au titre du mécénat. En outre, l'ENS a une politique d'acceptation des dons, avec un comité consultatif, constitué conformément à une délibération du conseil d'administration de juillet 2019. La fondation dispose d'une charte de déontologie pour rassurer sur l'attention portée aux fonds reçus à l'ENS. Un comité de placement a aussi été mis en place, une fondation pouvant, à la différence d'une institution comme l'École, placer un certain nombre des fonds récoltés susceptibles de générer des intérêts.

La fondation dispose aujourd'hui d'une équipe de 6 personnes, qui s'est récemment étoffée et travaille activement à diversifier les ressources. Dans le cadre de la première levée de fonds, 40 M€ environ ont été collectés. L'ENS procèdera à un bilan cette année et préparera la seconde campagne, en identifiant les nouveaux axes stratégiques pour porter les projets phares et collecter des fonds en provenance du mécénat pour les faire vivre.

Emmanuel TRIZAC s'enquiert de l'articulation avec ce qui relève de PSL.

Frédéric WORMS souligne que cette question sera abordée en juin prochain. PSL est à la fois une université et une fondation. À ce titre, elle a candidaté à un appel à projets national afin de renforcer ce dernier aspect et a proposé à tous les établissements composantes deux modes de collaboration. Ceux qui ne disposent pas d'une fondation en auront une abritée au sein de PSL, avec les moyens qu'apportera éventuellement cet appel à projets. Les autres, tels que l'École normale, les Mines ou Dauphine, recevront un soutien pour la mutualisation ou la coopération. Ils travailleront donc de plus en plus sur la complémentarité des fondations et des démarches vis-à-vis des mécènes, pour éviter une concurrence en la matière.

Il n'y aura pas d'exclusivité, l'idée étant que les fondations d'établissement gardent une spécificité forte, notamment à travers leurs anciens élèves. Les sujets seront examinés un à un. Cette dimension sera de plus en plus forte, l'objectif de levée de fonds de PSL montant aussi en puissance. Ce sera également un beau sujet de construction dans tous les domaines, comme l'a été celui sur l'« établissement-PSL » en matière de recherche, de formation, de vie étudiante, avec des perspectives de complémentarité forte.

Antonin REITZ souhaite savoir si la charte relative au mécénat a été modifiée ces dernières années, par rapport à la première levée de fonds, s'agissant notamment des questions environnementales, qui prennent de l'ampleur.

Stéphanie TROUFFLARD indique que la charte n'a pas connu d'évolutions depuis son approbation par le conseil d'administration en 2019.

IV. Questions diverses

Frédéric WORMS remercie les élus étudiants d'avoir proposé d'évoquer la participation étudiante. La direction y a travaillé et peut apporter des réponses.

Rodrigue FRIAUD souligne que cette question de la participation étudiante est d'actualité, le second tour des élections au conseil d'administration ayant lieu ce jour et demain. Les successeurs des représentants au conseil scientifique ont été élus dès le premier tour. À cet égard, il évoque le problème du taux de participation aux élections étudiantes qui, depuis 2019, sur trois scrutins, atteint 15 % en moyenne et 11 % en médiane, ce qui est très faible. Cette année, il est vraiment dérisoire, de 8 % pour le siège des doctorants au conseil d'administration. Se pose aussi le problème sous-jacent du nombre de candidatures. Souvent, il atteint tout juste celui des sièges pour ces conseils centraux.

S'agissant du cas particulier du conseil scientifique, il présente une difficulté liée à la limite d'âge, car il faut avoir au moins un master 1 validé pour être éligible et électeur. Ainsi, une personne entrée en septembre 2023 à l'École aura son master 1 à l'été 2025, ce qui sera trop tardif pour se présenter aux prochaines élections. Les suivantes devant avoir lieu en 2027, elle sera alors en 4^e année et si elle est normalienne étudiante, elle n'aura jamais pu être élue. En fonction de l'année où l'on entre à l'École, on ne peut ni se présenter, ni voter. Ces dispositions, prévues par l'article 14 du décret 2013-1140 du 9 décembre 2013, devraient peut-être faire l'objet d'une révision avec le ministère. C'est un fusil à un coup, et il s'agit de bien le charger.

D'autre part, le scrutin uninominal à deux tours pose un problème pour les listes de candidatures groupées. Un collège électoral doit diviser ses électeurs entre plusieurs candidats, qui se présentent aux mêmes élections. Il résulte également de ce mode un faible partage d'information. Il serait peut-être opportun d'envisager un scrutin par assentiment, comme cela est fait pour la délégation générale des élèves.

Plus largement, Rodrigue FRIAUD suggère de réfléchir à une augmentation des sièges dans les instances, notamment concernant une représentation spécifique pour les doctorants au conseil scientifique. Ces derniers constituent une population particulière de l'École. Or, les collèges actuels se répartissent entre normaliens élèves, d'une part, et autres étudiants mastériens, normaliens étudiants et doctorants, d'autre part. La situation pose aussi un problème d'asymétrie. En effet, continuant en thèse, Rodrigue FRIAUD n'aurait pas pu continuer à siéger, contrairement à Johanne LEBRUN-THAURONT et Antonin REITZ.

S'agissant du conseil d'administration, les normaliens élèves disposent de 3 sièges pour 939 personnes éligibles au sein de ce collège, alors que les 992 étudiants, à savoir mastériens et normaliens étudiants, disposent d'un seul siège.

Dans ce contexte, Rodrigue FRIAUD juge opportun de mener une réflexion avec les personnalités nommées sur la participation étudiante à l'École. Il croit savoir que ce sujet tient à cœur à Frédéric WORMS, qui l'avait abordé au début de son mandat, et même auparavant. Il serait judicieux, par exemple, d'harmoniser les dispositions relatives aux délégués des différents départements selon les statuts. Plusieurs d'entre eux proposent des élections par élèves et par étudiants mais certaines années, aucun élève n'y est recruté, ce qui pose des difficultés pour avoir un délégué. La représentation dans les conseils de département, de master et d'institut est très hétérogène.

En outre, les délégués de département se réunissent deux fois par an, trois fois cette année, au sein de la commission des études, de la vie étudiante et des carrières. L'ordre du jour de la dernière réunion comportait 16 points, pour 1 h 30 de discussion et une soixantaine de membres. Autant dire qu'il était bien concentré pour des délégués dont le mandat dure un an.

Rodrigue FRIAUD s'interroge aussi sur la participation aux grands projets de l'École, comme celui de la cour Pasteur, d'un montant de 1 M€, qui a fait l'objet de très peu de consultations. Un sondage avait été réalisé en 2021. Les travaux sont lancés, mais l'on ignore ce qui se passera par la suite, à part une petite communication sur le site. Pour en avoir discuté avec le service en charge de la logistique et de l'entretien des espaces verts, il a l'impression que ce dernier ne le sait même pas, et c'est vraiment dommage, car lorsque l'on construit et l'on plante, on le fait pour le long terme. Cela est également vrai pour la rénovation à Montrouge. Pour ce qui concerne les écoles thématiques, elles pourraient être l'occasion de former un « parlement » à l'ENS.

Enfin, Rodrigue FRIAUD souligne la nécessité d'une certaine capacité de décision dans les instances de délibération pour rendre les mandats attractifs. Ces derniers doivent aussi permettre d'apprendre comment fonctionne l'École. De ce point de vue, un mandat de deux ans peut être satisfaisant. Cependant, connaître les rouages exige du temps pour assurer la meilleure prestation possible.

En concluant son intervention, Rodrigue FRIAUD remercie le conseil scientifique pour les temps d'échange précieux tout au long de ses séances.

Myriam FADEL reconnaît qu'un décrochage du taux de participation a eu lieu lors des élections, à l'exemple de ce qui s'est passé en décembre dernier. Il avait été énorme au niveau national, le taux étant passé de 30 % à 19 %. Néanmoins, il s'est maintenu à l'ENS, le vote électronique ayant limité les dégâts. De nombreux leviers sont susceptibles d'augmenter le taux de participation, dont la simplification du scrutin. La proposition sur ce point est d'ores et déjà acquise, ne serait-ce qu'en raison de la lourdeur de toutes les élections aux instances diverses et variées de l'École. Et effectivement, le scrutin à deux tours n'existe quasiment plus.

Myriam FADEL remercie Rodrigue FRIAUD pour l'étude juridique sur le décret en question. Il demandera un peu de temps, étant pris en Conseil d'État et signé par le Premier ministre, à la plume du ministère de tutelle, avec un visa du ministère du Budget. La démarche doit être mise en œuvre et un délai de six mois est tout à fait envisageable, mais il faut s'y mettre dès maintenant. De même, il conviendra de prévoir un nettoyage du règlement intérieur.

En outre, Myriam FADEL est tout à fait d'accord sur la nécessité de communiquer davantage et d'établir un schéma directeur à 5, 10 et 15 ans du patrimoine de l'École, sa rénovation, son entretien et sa valorisation. Ces points sont à l'ordre du jour et seront discutés et soumis aux prochaines instances, car il n'est plus possible de rester sans rien faire.

Pour ce qui concerne la cour Pasteur, Myriam FADEL fait valoir que les services de la DGS sont, bien entendu, au courant de sa rénovation. Elle-même fait des présentations sur le sujet, de même que M. COPPIN, et elle y assistera personnellement pour s'assurer que tout le monde entend les interventions. Elle a demandé qu'une communication la plus large possible à destination des usagers soit diffusée sur ce projet d'envergure, de même que sur la rénovation du PC sécurité, prévue dans quelque temps. Tout ce que Rodrigue FRIAUD souhaite sera donc réalisé.

Frédéric WORMS envisage aussi une réunion pour faire la transition entre les élus assistant aujourd'hui à leur dernière séance du conseil scientifique et ceux qui leur succéderont.

Jean JOUZEL remercie Rodrigue FRIAUD, qui va faire une thèse, de même qu'Antonin REITZ et Johanne LEBRUN-THAURONT, qui rejoindront le conseil d'administration.

Rodrigue FRIAUD a constaté, après le dépôt des candidatures aux élections en cours en ce moment, que certaines personnes pensaient que le conseil scientifique était réservé aux scientifiques. Or, il se trouve que les élus actuels le sont tous, en informatique, géosciences et biologie. Estimant opportun d'apporter un peu de lettres dans cette instance, il se propose d'emmener ses membres en ballade :

Que nous partîmes seul candidat
Des élections gagnées d'avance
Deux directions pour un mandat
Deux directeurs, deux présidences.
Un mandat pour ces six séances
D'un conseil certes scientifique
Mais qui mêle lettres et sciences
Dans un cocktail bien endémique

Depuis le plan diversité,
Des concours et des statistiques
À scruter nos scolarités
Parler empreintes génétiques,
Sécurité informatique,
Jusque enfin l'Accord de Grenoble
Ô répétitions bénéfiques
Pour un cocktail pratique à noble

Enfin à venir de l'espoir
Dans les mains des outils brillants
Choisir le bon sens de l'histoire
Cet avenir l'étudiant
Tous ces futurs les prévoyant
Des planètes bien alignées Et
l'École les reliant
Donnent un cocktail à inventer

Ô cher conseil nous nous quittons
Hélas ce temps est bien venu Oui
il faut sortir du cocon
Et ce cocktail doit être bu !

Applaudissements.

Jean JOUZEL remercie les membres pour leur participation.

Le prochain conseil scientifique se tiendra le 27 juin 2023.

La séance est levée à 13 h 10.